

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2332 - LUNDI 15 JUIN 2015

Bancarisation de la paie

L'urgence d'un recadrage

Cette importante réforme administrative se heurte à une difficulté majeure qui l'empêche de s'étendre rapidement dans certaines provinces intérieures de la RDC à cause du manque criant d'infrastructures bancaires. D'où l'intérêt de continuer à pousser le gouvernement à un réel recadrage de l'opération afin de permettre aux agents de l'État, aux enseignants ainsi qu'au personnel de santé de pouvoir toucher régulièrement leurs rémunérations à la fin de chaque mois.

Le ministre chargé du Budget a réaffirmé, à ce sujet, sa détermination à maintenir le cap de la réforme pour améliorer l'opération de paie du secteur public par les banques. Il y a des mesures arrêtées à son niveau pour mettre hors circuit tous les agents de la direction de la paie coupables de manquements graves. Pour la plupart, ils sont accusés de détournements des primes et du doublement des listes.

Page 12



Des fonctionnaires devant le guichet d'une banque

AÉROPORT DE N'DJILI

Des agents de la RVA formés sur les matériels de la nouvelle tour de contrôle

Les contrôleurs de l'espace aérien de la Régie des voies aériennes (RVA) sont formés sur les nouveaux matériels du système de gestion et de surveillance de l'espace aérien congolais installés dans la nouvelle tour de contrôle de cet aéroport international situé dans la capitale congolaise. La formation s'inscrit, souligne-t-on, au Projet de transport multimodal (PTM), dans le cadre de projet de l'exécution par le consortium Thales air système et Perfect SPRL, du marché de fourniture et installation d'un système de gestion et de surveillance de l'espace aérien en RDC, pour une valeur de 3 871 705 euros, sur financement de la Banque mondiale.

Ces nouveaux équipements serviront à l'amélioration de la sécurité aérienne et à la modernisation des équipements de gestion de trafic aérien congolais.

Page 13

PROJETS D'AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Jean Michel Dumond préconise la consolidation des acquis

Pour le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC, des avancées sont réalisées dans le cadre de ces projets financés par l'UE, mais il s'avère que les résultats sont fragiles. Les taux de malnutrition ont, selon les enquêtes réalisées et les informations des médecins ou infirmiers des zones de santé, nettement diminué dans les zones d'intervention. L'ambassadeur Jean-Michel Dumond estime que l'effort entrepris devrait être accompagné par des actions réussies de sensibilisation et de formation afin de faciliter l'évolution des habitudes nutritionnelles.

Toutefois, la disponibilité et l'accès à des produits agricoles de valeur nutritionnelle suffisante et diversifiée reste un problème pour nombre de ménages.

Page 12

FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

L'ONU tarde à débloquer les fonds



Ray Torres

La communauté internationale continue de tergiverser quant à son appui financier aux élections en RDC. Elle veut avoir l'assurance que le processus électoral en cours en RDC sera « crédible » avant de pouvoir y apporter son soutien. Pour le directeur de la division des Affaires politiques de la Monusco, Ray Torres, qui s'en tient aux exigences du Conseil de sécurité, il est question de conditionner l'appui logistique et technique de l'ONU à certains points. Il s'agit notamment de

promouvoir et de protéger les droits de l'Homme et de crédibiliser le processus électoral dans son ensemble.

Les tergiversations de l'ONU commencent déjà à agacer certains milieux politiques congolais. Ceux-ci ne s'expliquent pas que l'Union européenne et les Etats-Unis, qui ont déclaré à plusieurs reprises être prêts à soutenir financièrement l'organisation des élections en RDC, tardent encore à débloquer des fonds au profit de la Céni.

Page 12

ÉDITORIAL

Maturité

L'un des grands avantages du moment que nous vivons résulte de ce qu'au-delà des prises de position favorables ou hostiles au changement de la Constitution se dessine l'arrivée à maturité d'une nouvelle génération de la classe politique congolaise. Par cette expression, nous pointons le fait que, mis à part quelques radicaux enclins, par définition, à hurler plutôt qu'à débattre, le discours politique devient de jour en jour plus ouvert et plus audible.

Loin de s'attacher au seul problème du nombre des mandats, donc du maintien ou non du Président de la République dans ses fonctions, les intervenants s'efforcent, en effet, de plus en plus d'aborder les questions de fond. Équilibre des pouvoirs, protection des libertés publiques, réforme des institutions parlementaires, statut de l'opposition, représentation des structures traditionnelles dans les instances représentatives prennent peu à peu la place qui leur revient au cœur des grands sujets en discussion. Et tout indique aujourd'hui que ce changement s'accélérera dans les semaines à venir.

Ne sombrons pas dans l'optimisme au point de croire que tous les hommes et toutes les femmes politiques de ce pays parleront désormais posément de la gouvernance publique ; ici et là, en effet, les passions partisans sont telles que la volonté de détruire continuera de l'emporter chez certains sur la volonté de construire. Mais tenons pour acquis que plus les grandes échéances approcheront et plus la majorité des discours politiques se fera mesurée, rationnelle, moins passionnée, moins excessive. Avec, probablement, la mise à l'écart des tenants d'un radicalisme qui a manifestement fait son temps, car il ne répond évidemment pas aux attentes du peuple congolais.

Savoir raison garder sans pour autant abandonner ses convictions, voilà sans doute la règle d'or que nous allons voir peu à peu s'imposer sur la place publique pour le plus grand bien de notre nation.

Qui, honnêtement, pourrait s'en plaindre ?

Les Dépêches de Brazzaville

SANGHA

La République a célébré «la Concorde et la Réconciliation» à Ouessou

Il y a vingt-quatre ans que s'achevait à Brazzaville en 1991 la conférence nationale souveraine qui marquait le passage du monopartisme au multipartisme. Symbole fort de ces retrouvailles nationales : cette cérémonie de lavement des mains, donc de purification des cœurs, par les acteurs politiques congolais, le 10 juin sur l'esplanade du Palais des congrès.

Pour commémorer cette journée, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a organisé du 9 au 10 juin, à Ouessou, dans le département de la Sangha, une série d'activités politiques, culturelles et sportives. Elles ont été placées sous la direction du président dudit comité et directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa.

Dans son discours d'ouverture, il a salué les efforts que déploie le gouvernement pour maintenir le dialogue entre les Congolais en vue, a-t-il ajouté, de créer les conditions d'une vie apaisée en dépit du ton virulent du discours politique ces deux dernières années. Il a, par ailleurs, rappelé à l'auditoire le bien-fondé des récentes consultations politiques initiées par le président de la République, dont l'objectif, à terme est de maintenir la culture de dialogue.

Quel message retenir de Ouessou ?

Les participants à cette journée de la concorde et de la réconciliation ont suivi trois communications, à savoir : « dialogue, paix et démocratie comme leviers de la reconstruction » par Émile Aurélien Bongouandé, commissaire chargé des libertés publiques ; « Place et rôle du Comité de suivi dans la gestion des questions de paix et de réconciliation nationale » par Jean Louis Fragonard, commissaire chargé des finances et de la logistique et « Jeunesse et paix dans le département de la Sangha » par Audrey

Miedeb et Chance Epoh, jeunes de la Sangha.

Développant le premier thème, Aurélien Bongouandé a démontré aux participants que les Congolais ont fait preuve de génie particulier pour ramener la paix dans le pays à l'issue d'un conflit armé ou d'un différend politique quelconque. Il a étayé son propos par des exemples précis tirés de l'histoire du Congo depuis 1959 jusqu'à nos jours. Ainsi, a-t-il déclaré, il ne se doute pas de la capacité des congolais de mettre en valeur le dialogue et la paix comme moyens de consolider leur démocratie dont les principes fondamentaux reposent sur la liberté des individus ; la règle de la majorité ; la consultation régulière des peuples au moyen des scrutins, etc. Ainsi, après avoir cité les résultats politiques obtenus par le Congo à travers les vertus du dialogue et de la promotion de la paix, l'orateur a indiqué qu'elles ont favorisé largement l'amorce de l'œuvre de reconstruction nationale dont les fruits, a-t-il dit, sont palpables. Le deuxième conférencier, Jean Louis Fragonard, a édifié les participants sur les motivations des pouvoirs publics d'avoir pensé à mettre en place le Comité de suivi après le dialogue national sans exclusive tenu à Brazzaville du 11 au 13 avril 2001. Il leur a fait comprendre que cette structure avait pour mission principale de veiller à la mise en application des recommandations du dialogue consignées dans une convention. Au fil du temps, son rôle et ses missions se sont étendus, a-t-il reconnu. Jean Louis Fragonard a indiqué,

par ailleurs, que le Comité de suivi joue un grand rôle dans la gestion des questions de paix et de réconciliation. Les faits les plus récents, a-t-il dit, sont les consultations des partis politiques, de la société civile et les individualités initiées par cette structure au sujet du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 et de la gouvernance électorale. Le conférencier a également noté la participation effective du Comité de suivi dans l'observation des élections. Les jeunes de la Sangha, à travers les voix de Chance Epoh et Audrey Miedeb, ont sollicité des pouvoirs publics le maintien de la paix aussi bien au niveau national qu'au niveau de la Sangha. Ils ont appelé les hommes politiques à créer des conditions pour assurer un avenir sans guerre et radieux aux jeunes congolais. Les deux intervenants ont invité les hommes politiques à taire leurs querelles stériles, parce que, ont-ils martelé, les jeunes congolais sont les plus perdants lorsqu'éclatent les conflits armés dans le pays. Les débats engagés entre les participants et les conférenciers ont été ouverts et intéressants.

La journée du 9 juin sur le terrain...

Le match de football qui a opposé les jeunes de Ouessou à ceux de Pokola s'est achevé par la victoire de Pokola, 2 à 1. Au Basketball, les dames de Pokola ont battu celles de Ouessou et au ndzango, l'équipe de Zoulabouth a occupé la première place pendant que celle de Geno la deuxième.

Au cross, Harley Moupoumou a occupé la première place chez les messieurs et Nathalie Makimina a été sacrée chez les dames. Ils ont couru sur une distance de près de 7 Km. Tous les vainqueurs ont reçu des médailles et des enveloppes financières.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabongo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

Le budget de l'État 2015 de nouveau à l'examen

La chute constatée du prix du baril de pétrole a contraint le gouvernement à revoir le budget 2015. Arrêtée lors du dernier Conseil des ministres, la loi des finances 2015 rectificative a été soumise au Parlement en vue d'un correctif budgétaire. Elle sera examinée au cours de la session extraordinaire ouverte le 12 juin à Brazzaville. « Cette baisse drastique amenée considérablement les recettes des pays producteurs de pétrole. Notre pays, le Congo, n'est pas épargné... Le budget demeure un instrument indispensable pour un pays », a déclaré le président du Sénat, André Obami Itou. La même affaire sera en examen à l'Assemblée nationale. « Le Parlement est appelé à veiller à ce que l'application des politiques publiques reflètent les besoins du peuple. Le bon dialogue entre l'exécutif et le législatif conditionne la bonne exécution du budget dans l'intérêt du peuple », a déclaré Justin Koumba. Les parlementaires ont deux semaines pour adopter la nouvelle loi des finances ainsi que l'autre affaire soumise à leur sagacité : le projet de loi portant création de la Caisse d'assurance maladie universelle.

Josiane Mambou Loukoula

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'opposition rejette l'idée d'un référendum

Le collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août 2012 a animé une conférence de presse le 12 juin à Brazzaville. Ces partis rejettent toute idée de changer la constitution du 20 janvier 2002 et celle du référendum.

L'évènement a mobilisé les grandes figures de cette opposition dont, entre autres, Clément Mierassa, Jean Itadi, Mathias Dzon, Guy Romain Kinfouissia.

Le peuple congolais en vue de faire échec à ce qu'ils ont qualifié d'« un passage en force » en préparation. Une démarche que leur autorise l'article 10 de la Constitution qui

manifeste au respect des droits humains et des libertés publiques » et l'article 21 : « L'État reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller

position congolaise, la constitution est la norme suprême et elle s'impose à tous. Et, en son article 50, il est écrit que : « Tout citoyen a le devoir de se conformer à celle-ci, aux lois et règlements de la République. »

Il a d'autre part indiqué que la loi fondamentale de 2002 ne donne aucune prérogative, ni au président de la République, ni au Parlement de convoquer un référendum sur le changement de la constitution. L'article 86 qui règle les pouvoirs du président de la République en matière de référendum vise la révision et non le changement de constitution. De plus, l'article 185 alinéa 3, précise, toujours selon ces partis, les matières exclues du champ de la révision constitutionnelle. Il s'agit de la forme républicaine, du caractère laïc de l'État, du nombre de mandats du président de la République ainsi que des droits énoncés aux titres 1 et 2.

Enfin, le collectif a rappelé à tous ceux qui aspirent à cette démarche que l'abrogation de la constitution signifie la déchéance de toutes les institutions qui lui sont attenantes, dont l'institution présidentielle de la République. Ce qui suppose la mise en place d'une constituante qui doit pourvoir à la tenue de tout référendum constitutionnel. Il n'appartiendra nullement au président de la République actuel de jouer la moindre partition de prépondérance dans une telle option, ont-ils averti.

Jean Jacques Koumba



Le collectif de l'opposition congolaise

Devant la presse, ces partis ont promis de recourir, à cette occasion, à tous les moyens légaux pour mobiliser massivement le

stipule notamment : « Tout citoyen, tout agent de l'État est délié du devoir d'obéissance lorsque l'ordre reçu constitue une atteinte ma-

et venir, d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. »

Pour ce collectif de partis de l'op-

LE FAIT DU JOUR

Listes noires à valeur de combustibles

L'Union européenne et la Russie ont eu une fin de mois de mai agitée, lorsque le Kremlin, par l'entremise de ses diplomates, a révélé l'existence d'une liste de 89 notabilités de l'Espace Schengen interdites de séjour en Russie. Aux réactions indignées de leurs vis-à-vis, les Russes leur ont retourné leur liste à eux, sur laquelle figuraient au moins 150 noms de personnalités d'ici, privées de faire des emplettes sur le Vieux continent. La guerre des listes noires éclate au grand jour, mais elle révèle en même temps le caractère pernicieux du procédé, tant il prédispose les États à substituer au dialogue constructif la querelle destructive.

À l'échelle mondiale, le phénomène des listes noires n'est pas récent. Mais il s'amplifie désormais au regard des tensions qui agitent notre planète. Des activistes terroristes supposés aux hommes d'affaires douteux, de diplomates peu sou-

cieux des convenances diplomatiques, en passant par des dirigeants mal appréciés et les compagnies aériennes irresponsables, les listes noires tendent à s'ériger en actes positifs que les Institutions et États émetteurs utilisent pour sceller le sort d'entités et de personnalités condamnées à vivre recluses sur elles-mêmes. Le 16 novembre 2007, Dick Marty, rapporteur spécial du Conseil de l'Europe rendait un rapport dans lequel il soulignait le mauvais côté de cette trouvaille. Ces listes, tranchait le rapport : « bafouent les principes fondamentaux qui sont à la base des droits de l'homme ». Il n'est pas sûr que ce constat ait apaisé la situation.

Lorsque sont par exemple accrochées dans ces listes les compagnies qui foulent au pied les clauses de la sécurité et de la navigation aérienne, en apparence, le consensus se forme chez tout le monde. Car l'aviation civile, tout comme les

autres moyens de transport, est un secteur d'activités auquel chacun a recours, si ce n'est pour soi-même, pour sa famille ou pour des amis. Il est de bon ton que les experts de la question poursuivent sur cette voie, car leur « liste noire » ajoute à la notoriété des pays et compagnies qui y échappent. En revanche, le tollé soulevé par la brouille qui oppose Russes et Européens montre, à quel point, les limites de leur confrontation née de l'éclatement de la crise ukrainienne sur un terrain aussi « humanitaire » que celui de la libre circulation des personnes et des biens.

Des États puissants, qui ne se parlent plus et ne se fréquentent plus, pourraient finir par y arriver en utilisant l'expédient de la guerre comme solution finale. Lors de son séjour, samedi 6 juin, à Sarajevo, en Bosnie Herzégovine, le pape François s'était inquiété d'une atmosphère de « guerre mondiale » créée

par l'avalanche de conflits armés et de tensions récurrentes en cours ces derniers temps. Le souverain pontife n'a pas tort, au regard du climat de suspicion, de plus en plus tendu, entre l'Union européenne et la Russie, entre la Russie et les États-Unis d'Amérique.

Il reste que la guerre en Syrie et en Irak éloigne encore un peu plus les chances pour la communauté internationale de maîtriser les violences qui s'enchaînent ; que la tension toujours présente entre Israël, l'Arabie Saoudite d'une part et l'Iran d'autre part, ne servira pas à long terme la cause de la paix. Le monde est-il, peut-être, en train de se préparer à un saut d'ensemble vers un précipice où les listes noires et les embargos qui frappent indistinctement personnalités, biens matériels et produits alimentaires font office de combustibles à explosion lente ?

Gankama N'Siah

CRÉATION D'ENTREPRISE

Contexte et personnalité de l'entrepreneur

Quel est le profil du parfait créateur d'entreprise ? Difficile de répondre à cette question, car les caractéristiques psychologiques indispensables à l'entrepreneur varient selon l'environnement ou le contexte. Cependant, toutes les personnes qui ont réussi la création d'entreprise possèdent un certain nombre de qualités permettant ainsi de dégager certain profil de l'entrepreneur.

Pour réaliser un projet d'entreprise et surtout le pérenniser, il y a d'abord à comprendre qu'entreprendre c'est mener un projet à terme, en relevant des challenges. Qu'il s'agisse d'un projet d'une TPE ou d'une PME, avec un faible ou important investissement financier, c'est un saut dans le vide, et donc à risque. Une équation à plusieurs inconnues, à résoudre. Et pour ce faire, il faut plusieurs qualités. Mais on remarque chez les entrepreneurs qui réussissent des traits de personnalités similaires. Parmi lesquels : de la faculté d'adaptation, du goût du risque, le pragmatisme, le courage, l'esprit créatif, la détermination, la persévérance, etc. car il n'est pas exclu de se planter et de tout perdre. Il faut donc être déterminé à aller jusqu'au bout de son idée, persévérant devant l'échec qui généralement précède la réussite. Même si une certaine formation est nécessaire, il n'est pas indispensable d'avoir fait de longues études pour réussir un projet d'entreprise. Il faut plutôt beaucoup de pragmatisme. "La

théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi. Il faut être pragmatique et empirique, en prise avec la vie de la rue, avoir le sens du commerce. Si l'on n'a pas ces qualités il faut s'associer. On peut aussi les acquérir » (Albert Einstein).

Attitude vis-à-vis du risque

Le porteur de projet d'entreprise doit considérer le risque comme une somme de probabilité d'évènements qui peuvent survenir, et que de ces évènements on peut en déduire des décisions rationnelles ou salutaires. Quelle attitude doit-on avoir vis-à-vis du risque ? La plupart des décisions que nous prenons dans la vie comportent un certain niveau d'incertitudes, et donc des risques. Chacun de nos choix a des conséquences positives ou négatives. L'attitude du porteur de projet est donc d'assumer ses choix, ses responsabilités et non les subir. Il s'agit de ne pas considérer l'échec ou la conséquence négative

comme une fatalité, mais plutôt d'aller au-delà de l'échec et recommencer en corrigeant les erreurs.

De l'idée à la présentation du projet

L'idée n'est qu'un point de départ qui peut provenir de plusieurs sources : Soit elle naît de son expérience personnelle, du fait d'avoir suivi une formation, soit pour l'avoir vu réalisée ailleurs et voudrait la dupliquer, etc. Quoi qu'il en soit, le plus déterminant c'est la qualité de l'idée, et surtout la capacité de réalisation du porteur de projet. Il faut donc sans cesse améliorer son idée, la confronter à la réalité, en écoutant et partageant avec des personnes ressources. Ensuite être motivé à surmonter les embûches, sans se sous-estimer ni surestimer ses capacités, en faisant preuve d'esprit critique, en toute objectivité. Une fois l'idée retenue, il faut la transformer en projet et donc commencer par rédiger une feuille de route (objectifs), en précisant les différentes étapes à franchir. Car "il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne connaît pas son port", dit un adage marin. Pour cela, il faut se faire aider par des spécialistes. Il s'agit de rédiger un business plan, avec toutes les indications afférentes à l'étude du

marché, le choix de la forme d'exploitation, le choix du statut ou régime fiscal, le régime social de l'entrepreneur, etc. S'en suit la démarche des formalités administratives avant le démarrage, en tenant compte des paramètres de l'environnement

Environnement social et culture entrepreneuriale

L'environnement entrepreneurial est défini comme un ensemble de facteurs exogènes auxquels l'entreprise doit s'adapter, grâce à certains outils. C'est-à-dire tenir compte des aléas du marché (approvisionnement et vente), la concurrence, etc. En d'autres termes, s'adapter à son environnement en réalisant un diagnostic d'opportunités/menaces. Par ailleurs, la notion d'environnement social de l'entreprise s'est étendue à la prise en compte des aspects politiques, technologiques et sociaux. C'est-à-dire la responsabilité sociale et sociétale d'entreprise. Pour cela, il faut une certaine culture ; la culture entrepreneuriale. Il s'agit d'un ensemble des valeurs et des convictions qui orientent les actions de l'entreprise en faveur des citoyens.

Rôle et place du secteur privé dans l'économie nationale

Jusqu'au début de la décennie 90, les politiques de développement économique mises en œuvre au Congo ont mis à découvert les limites de la gestion publique ou étatique de l'économie du pays. C'est plutôt à partir de 1991, avec la Conférence Nationale Souveraine que le pays a concrètement opté pour une économie libérale, avec le secteur privé comme base du développement. Et depuis lors, l'économie du Congo se construit dans une vision prospective intégrant les exigences du contexte mondial, en faveur de l'essor et de l'amélioration de l'environnement du secteur privé.

Dans son Plan National de Développement (PND 2012-2016) le Gouvernement congolais prend en ligne de compte les réformes structurelles et juridiques permettant de créer un environnement favorable au développement du secteur privé. Ce, à travers la libéralisation de l'économie nationale, concrétisée par plusieurs lois, décrets et codes. Ces textes législatifs consacrent, pour certains la privatisation des entreprises publiques, pour d'autres l'ouverture des capitaux aux privés, ou encore la libéralisation des secteurs d'activités entières : code forestier, code minier, codes de l'eau et l'électricité, code aménagé des impôts, les télécommunications, etc. Le gouvernement congolais s'attèle à enrichir cet arsenal juridique à travers d'autres lois pour protéger et favoriser l'entrepreneuriat ou le secteur privé.

Champ d'action et structuration

La structuration du secteur privé congolais est assez atypique, dans ce sens qu'elle se présente comme une pyramide inversée. C'est-à-dire un secteur primaire faible avec une agriculture qui attend encore son décollage, un secteur secondaire avec une industrie encore embryonnaire et le secteur tertiaire beaucoup plus développé, avec

plusieurs services, dans le commerce, les Banques, les assurances, la logistique, les télécommunications, le transport, etc. Entendu que l'ensemble du système est tiré par le secteur pétrolier et connexe. La majorité des entreprises, du moins celle du secteur formel, sont regroupées dans des associations professionnelles, autour soit des Chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, soit au sein de l'union patronale et interprofessionnelle (Unicongo). Le champ d'action du secteur privé congolais est donc très large. Il concerne aussi bien le secteur primaire, le secondaire que le tertiaire, et quasiment dans toutes les filières : le pétrolier et parapétrolier, l'agriculture, la pêche et l'élevage, l'industrie, les BTP, les mines, l'exploitation forestière, le commerce général, etc. Avec la présence des filiales de groupes internationaux et aussi de petits privés nationaux.

Parmi les leaders on citerait entre autres : la société Total dans le secteur pétrolier, Bouygues pour le parapétrolier, la Saris (Groupe SOMDIA) dans l'agro-industrie, l'allemand IFO (Groupe Danzer) dans l'exploitation forestière, ou encore les sociétés internationales et/ou multinationales de

téléphonie mobile, etc.

La situation du secteur privé congolais fait plutôt place à l'optimisme. Il y a donc encore beaucoup de places et d'opportunités à saisir pour les porteurs de projets d'entreprise, comme le confirme la note de conjoncture publiée par le Ministère en charge de l'économie, pour la période du premier trimestre 2014,

Création de la richesse

En effet, il apparaît dans cette note de conjoncture, qu'à court terme (2015-2016) et selon des projections statistiques, l'ensemble du secteur privé devrait connaître une évolution perceptible et répondre tant soit peu favorablement à la création de la richesse. Le secteur primaire par exemple dans son ensemble devrait connaître une croissance portée par les branches de l'agriculture, la pêche et l'élevage, avec une hausse d'un peu plus de 5%. Dans cet élan, l'exploitation forestière devrait afficher une croissance de 3,5% à la fin de cette année. Tirées par les manufactures, les activités du secondaireseront elles aussi en croissance et atteindront 13,4%. Et à quelque chose près dans la même portion pour la branche des eaux et de l'électricité.

Quant au secteur tertiaire, sa croissance bien que timide est confirmée pour l'année en cours. Les prévisions affichent 11,4% pour les branches du commerce, hôtel et restauration, 14,3% pour les transports et télécommunications tirés par l'entrée imminente en fonction de la fibre optique nationale. Enfin, les services dits non-marchand ne seront pas mal lotis non

plus.

Au-delà donc de l'action du secteur publique, c'est plutôt grâce à l'action du secteur privé que les perspectives économiques du Congo affichent une croissance à 9,3% pour cette année.

Secteur privé et création d'emplois

Le secteur privé congolais est grenagé par la présence d'un secteur informel très dynamique. Il représente environ 60% des activités du commerce général selon une étude menée par l'Union interprofessionnelle et patronale du Congo (Unicongo). Ce qui fausse considérablement le jeu de la concurrence et du développement du secteur privé national. A cela il faut ajouter le climat des affaires qui attend d'être amélioré. Le Congo traine en queue de peloton du classement mondial doing business.

Les statistiques les plus récentes et disponibles démontre qu'en dehors des recrutements de la fonction publique, le secteur privé contribue très significativement à la création d'emplois. Au premier semestre de l'année dernière (2014), la situation a été caractérisée par une augmentation du nombre d'emplois de 8,4% en comparaison à la même période de l'année précédente. Toutefois, il faut nuancer ce chiffre, puisqu'il tient compte d'une dynamique à la fois pour les emplois permanents et temporaires.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Nous devons regarder les choses différemment et reconnaître que le droit des femmes n'est pas une question secondaire, mais une nécessité pour construire une société libre et démocratique »

Angelina Jolie, actrice américaine, Johannesburg, en Afrique du Sud, 12 juin 2015 (Sommet de l'Union africaine)

« Les femmes sont de puissants moteurs de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, elles constituent une force qu'aucun pays, qu'aucune société, qu'aucune entreprise et qu'aucune famille ne peut se permettre de ne pas déployer pleinement »

Sri Mulyani Indrawati, directrice générale de la Banque mondiale, Le Soleil, 19 mai 2015

« La France n'est pas notre ennemie, et nous ne sommes pas ses laquais. Il faut assumer notre indépendance en bonne intelligence avec les grandes puissances. »

Achille Mbembe, historien et politologue camerounais, Jeune Afrique, 07 mai 2015

« Il y a, ou doit y avoir, une vie démocratique, dont le seul geste du vote ne saurait rendre compte »

Mohamed Mbougar Sarr, écrivain sénégalais, Jeune Afrique, 29 mai 2015

« Seule la religion bien comprise permettra de lutter efficacement contre l'intégrisme religieux et les intolérances religieuses. En se fermant à la religion, on détourne son regard sur elle et on la confine dans un espace qui facilitera la radicalisation et, à terme, la violence. »

Moussa Mara, homme politique malien, président du Parti Yelema, Mali Jet, 09 juin 2015

TRANSPORT FLUVIAL

La réhabilitation des voies navigables s'impose

Le transport fluvial en République du Congo n'est pas fluide. La plupart des cours d'eau, par manque d'entretien et de moyens financiers ne sont plus praticables contraignant ainsi certaines zones du Congo à l'enclavement.

Par manque de bateau destiné à la navigation sur ces rivières, les populations sont contraintes d'emprunter des pirogues motorisées ou traditionnelles afin de joindre la voie terrestre. Conscient de cette réalité, le ministère délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale entreprend des initiatives pour réhabiliter le transport sur les rivières secondaires. Le partenariat avec le groupe français, Vendée internationale, vise essentiellement cet objectif. Celui-ci a effectué en avril dernier, une visite de terrain dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, sur les rivières secondaires telles l'Alima, la Likouala aux Herbes et la Likouala-Mossaka.

« Le ministère fera le choix des axes prioritaires pour signer un protocole d'accord », a indiqué, le 12 juin aux Dépêches de Brazzaville, le conseiller aux Voies navigables et chargé de la CICOS, Eustache Libata. En effet, depuis les années 1980, ces

rivières secondaires n'ont plus connu d'entretien, faute d'équipements et de ressources. S'ajoute, le manque de suivi hydrologique pour permettre leur exploitation. Il s'agit d'installer les échelles hydriques pour lire les hauteurs d'eau afin de suivre la rivière et voir son évolution dans le temps et dans l'espace. Au Congo, le réseau des rivières secondaires concerne la Léfini, la Nkéni, l'Alima, la Likouala-Mossaka, avec une bretelle qu'est le Kouyou, la Likouala aux herbes, la Motaba et la Libenga.

Cependant, la relance des activités fluviales se définira sur la base de trois rivières secondaires à savoir : l'Alima, La Likouala aux herbes et la Likouala Mossaka. Elles sont considérées de socle de base. À travers l'Alima, s'ouvre le nouveau port d'Oyo en construction avec le développement envisagé d'un trafic. La Likouala Mossaka permettra de désenclaver la Cuvette jusqu'à Etoumbi où un certain nombre

d'activités agropastorales s'intensifient et à partir de Mossaka réside une possibilité de joindre d'autres axes fluviaux. Dans tous ces cours d'eau, le problème qui ressort est celui du manque de balisage et d'unités d'exploitation. Sur l'Alima par exemple, c'est l'ensablement de l'embouchure en période de basses eaux. Pour les experts, il est question de le résorber car il est le meilleur cours d'eau exploitable toute l'année.

Notons que le groupe maritime Vendée international est composé de la société Gisman, spécialisée dans la construction de navires en aluminium ; la société Merceron, spécialisée dans les travaux maritimes et le bureau Eram (étude, recherche, aménagement en milieu marin). La mission du groupe a permis de détecter les écueils à la navigation en vue de définir la méthodologie, les moyens techniques et nautiques à mettre en œuvre pour espérer une restauration. Rappelons que le réseau des rivières secondaires long de 495km est différent du réseau Inter-États du fleuve Congo et ses affluents : Oubangui et Sangha.

Nancy France Loutoumba

HYDROCARBURES

Pénurie de carburant, pas d'explication !

Depuis le début de l'année, la ville de Brazzaville connaît de récurrentes pénuries de carburant qui perdurent. Du côté des acteurs concernés par l'approvisionnement et la distribution des produits pétroliers, personne ne donne des explications sur cette

crise et laisse la population dans la spéculation. Cependant, à Pointe Noire, la situation semble normale. Le gaz-oil est disponible en dépit de la baisse de la quantité de l'essence. Par contre la ville de Ouessou dans la Sangha connaît le même

phénomène que Brazzaville. Toutefois, cette pénurie n'occasionne aucune réaction de la part des consommateurs.

Selon certaines sources, la sortie de crise passerait par un cadre de concertation des acteurs concernés, que sont la Société nationale des pétroles du Congo (Snpc) avec sa filiale la Congolaise de raffinerie (Coraf), le ministère des Hydrocarbures et l'Agence de régulation de l'aval pétrolier. Ces derniers devraient harmoniser un plan de travail pour mettre fin au dysfonctionnement au sein de la machine de l'aval pétrolier. Contactés par Les Dépêches de Brazzaville, ces différents acteurs ont refusé de s'exprimer.

N.F.L.



ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

OFFRE D'EMPLOI

Une société de Brazzaville recherche urgemment des graphistes avec expérience, une secrétaire comptable, des photographes, des techniciens applicateurs en hygiène publique et phytosanitaire.

Envoyez votre CV avec photo avant le jeudi 18 juin 2015 à l'adresse mail suivante :

camdiawara13@gmail.com

Tél : 222 81 12 72 / 06 873 77 81

ÉDUCATION

L'Apeec suggère l'interdiction des téléphones durant les examens d'État

L'annulation des épreuves du Baccalauréat général continue de susciter des réactions. Au nombre de celles-ci, celle publiée le 11 juin à Brazzaville par l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) que dirige Christian Grégoire Epouma.

L'Apeec a d'abord exprimé sa désolation face à cette situation qui ne profite ni aux élèves candidats ni aux parents d'élèves et moins encore à l'État congolais avant de formuler des suggestions aux principaux acteurs du système éducatif à savoir : le gouvernement, les parents d'élèves et les candidats eux-mêmes.

L'Apeec a salué l'implication de la direction générale de la police dans le rétablissement de l'ordre, le vendredi 5 juin dernier.

L'autre élément encourageant que note l'Apeec est ce projet de délocalisation du Centre de tri, de sélection et de duplication des sujets d'examen d'État vers l'hinterland avec la possibilité de mise au vert des sachants sélectionnés à partir d'un critérium comprenant la probité morale éprouvée.

S'adressant aux parents d'élèves, l'Apeec a appelé les familles à la responsabilité, à la conscientisation et à la maîtrise des enfants face aux comportements déviants. Elle a suggéré que les enfants n'amènent pas sur eux les appareils électroniques de communication durant le déroulement des examens d'État.

Elle a lancé, par la même occasion, un appel aux candidats de se reconcentrer sur la prochaine session de remplacement et de se mettre à l'abri de toute manipulation politicienne. L'Apeec a invité les élèves à lutter contre les antivaleurs en ne faisant pas des vices, des vertus et à veiller à la sauvegarde du patrimoine mobilier et immobilier scolaire tels que les tables bancs, armoires, le matériel informatique, les bibliothèques, etc.

Par ailleurs, l'Apeec a invité toute la communauté éducative nationale à réunir, cette fois-ci, les conditions idoines de préparation et de déroulement des épreuves des examens d'État, à savoir le Baccalauréat général et le Brevet d'études du premier cycle ainsi que la publication dans les meilleurs délais des résultats desdits examens. L'Apeec a déclaré que la décision du gouvernement d'annuler les épreuves du Baccalauréat général a été une chirurgie plus que nécessaire pour extirper la gangrène afin de garantir l'avenir universitaire et le devenir des cadres affirmés voire confirmés du Congo.

Roger Ngombé

MOIS DE L'AMITIÉ

Les TIC facteurs d'émancipation de la femme

L'Association congolaise d'Amitié entre les peuples (ACAP) que dirige Vital Balla a échangé le 12 juin avec les habitants du neuvième arrondissement Djiri sur le thème « L'autonomisation de la femme dans le travail est-elle le socle du développement ? »

La rencontre a été organisée dans le cadre de la célébration du 51e mois de l'amitié de l'association sur le thème « L'ACAP dans la lutte contre la pauvreté plurielle », en présence du maire de cet arrondissement, Victorine Ida Ngampolo.

Le thème : « L'autonomisation

sur la définition des concepts, les critères d'autonomisation, les enjeux et défis ainsi que les obstacles auxquels sont confrontées les femmes pour leur autonomie. « Promouvoir l'autonomisation des femmes, c'est les encourager à participer au devenir de leur société



Les échanges entre ACAP et les habitants de Djiri (crédit-adiac)

de la femme dans le travail est-elle le socle du développement ? », a été développé par l'un des membres de l'association, Alhadj Moussounda Kintombo.

L'objectif a été, d'après l'orateur, de circonscrire la problématique de l'autonomisation culturelle, politique, économique et sociale des femmes.

Alhadj Moussounda Kintombo a circonscrit sa communication

et à favoriser le développement durable. La participation et l'inclusion des femmes constituent un moyen d'accroître leur voix dans le processus décisionnel économique d'un pays », a-t-il indiqué.

Il a expliqué que selon les Nations unies, l'autonomisation des femmes est définie à partir des critères, notamment, de la dignité, du droit de faire et de

déterminer ses choix, du droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités de la femme et sa capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique plus juste. Déplorant la sous-représentativité des femmes en Afrique, Alhadj Moussounda Kintombo les a invitées à la compréhension du monde centré sur les faits. Les femmes poursuivent-elles les mêmes croyances, les mêmes rêves et le même avenir que les hommes. Elles doivent relever leurs défis dans tous les domaines.

D'après lui, les TIC sont l'un des facteurs d'émancipation de la femme. Elles leur donnent l'opportunité de trouver l'information, d'accéder à des services d'éducation et de santé, et même de collaborer, de communiquer et de faire entendre leur voix. « Le manque d'infrastructures adéquates et d'accessibilité aux technologies souvent en conjonction avec le coût élevé de la connectivité ne doit pas vous empêcher de tirer profit des bénéfices de l'utilisation des technologies numériques », a-t-il conclu.

Pour le maire de Djiri, Victorine Ida Ngampolo, ces échanges ont été enrichissants aux femmes de son arrondissement. Elle les a exhortées à être plus dynamiques avant d'assurer les membres de l'ACAP de son soutien.

Lydie Gisèle Oka

MET TOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !

Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiments en acier léger galvanisé

Bâtiments à systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars

Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

IMMIGRATION

La voix inaudible d'une Afrique spectatrice

Le débat sur l'immigration agite les opinions occidentales ; l'Afrique semble passive. La réunion de l'Union africaine va-t-elle enfin combler la lacune ?

Que dit l'Afrique de ses enfants qui quittent en masse les pays et vont s'agglutiner sur les côtes italiennes, ou finissent noyés par centaines en Méditerranée ? Le sentiment jusqu'ici était que l'Afrique ne disait très peu dans un problème qui la concerne pourtant au premier chef. Le sommet de deux jours convoqué par l'Union africaine, ces dimanche et lundi à Addis-Abeba, va peut-être représenter l'amorce d'une implication devenue un devoir pressant. Car la question de la centaine de ces migrants africains massés aux portes de l'Europe devient le synonyme sinon d'un échec du continent à retenir sa jeunesse, ou du moins d'une certaine insensibilité.

Pays devenu emblématique de cette immigration qui veut passer à tout prix pour gagner les pays de prospérité économique d'Europe, l'Italie fait ce qu'elle peut. Et cela même si dans sa classe politique les cris d'exaspération ne sont plus murmurés mais très fortement amplifiés pour dénoncer ce qu'un parti xénophobe comme le mouvement de la Ligue du Nord, appelle carrément « une insoutenable invasion ». Jeudi, à une des plus importantes gares de Rome, Tiburtina, le spectacle de quelques 700 Erythréens étouffant un bon cœur venu leur apporter des pommes était désolant. La police a dû intervenir.

Et ce vendredi, à Milan, on rapportait une situation identique d'une gare centrale transformée, selon les images, en véritable camp de réfugiés. Des dizaines et des dizaines de migrants y campant n'importe où, dans l'attente hypothétique d'un laisser-passer vers d'autres pays d'Europe : France, mais surtout Grande-Bretagne, Allemagne et les pays nordiques. Ils sont en majorité des Syriens, ceux-là. Mais leur vue suscite la nervosité visible des halogènes, surtout à la faveur d'un incident de train jeudi : deux jeunes latino-américains contrôlés sans billet ont tranché la main du contrôleur.

Un médecin volontaire de Milan fait le constat : « *les gens ont beaucoup plus de mal qu'avant à quitter l'Italie. Les renvois à la frontière étaient légers avant, maintenant ils sont plus stricts. La France n'accueille plus, la Suisse n'a jamais accueilli, l'Autriche a fermé la frontière de manière définitive. Quelques-uns arrivent à passer par la Slovaquie mais les autres rencontrent beaucoup de difficultés* ». Les migrants ne peuvent que voir la dégradation des rapports de solidarité à leur endroit. Un Erythréen reconnaît : « *Je ne peux pas trop critiquer les Italiens car c'est eux qui ont sauvé nos vies la plupart du temps. Mais maintenant nous sommes ici et ils ne font rien pour nous. Regardez-nous, nous devons dormir dans des buissons et vivre comme des clochards* ».

La voix de l'Afrique à cette détresse ? Elle peut s'alimenter du dernier rapport d'une commission du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU sur l'Erythrée, pays qui voit chaque jour quelque 5000 de ses jeunes fuir vers la Méditerranée. « *La commission a établi que des violations systématiques et à grande échelle des droits de l'Homme ont été et sont commises en Erythrée sous l'autorité du gouvernement. Certaines pourraient constituer des crimes contre l'humanité* », affirment les experts dont le rapport a été publié lundi, travail d'une année d'enquête.

« *Scandaleux* », a répliqué le gouvernement à Asmara ; « *ignoble calomnie* », « *accusations fantaisistes* » et « *visant à ébranler la souveraineté* » du pays, a tonné le ministère des Affaires étrangères de l'Erythrée. « *Ces accusations sont simplement une suite et une escalade de la campagne politique voulant saper les progrès sociaux, politiques et économiques que le pays fait, y compris dans le domaine des droits de l'Homme* », a ajouté le ministère qui avait refusé l'entrée dans le pays aux enquêteurs de l'ONU. Accusations, contre-accusations, démentis : en attendant l'Afrique se vide de sa jeunesse valide.

Lucien Mpama

SÉMINAIRE DE FORMATION

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

- Elaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres
 - Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)
- Samedi 13 Juin et Samedi 20 Juin 2015 de 8h à 14h
Coût: 60.000F + 1 marker non permanent

LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Le Transport
- L'assurance
- Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : -Brazzaville : 23 Juin 2015

-Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+ 1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

CLIMAT

Kofi Annan soutient la déclaration du G7

Après la publication du communiqué final du G7, le président de l'Africa Progress Panel, Kofi Annan, a salué le leadership de la chancelière Allemande, Angela Merkel dans la conduite du G7 à une entente ferme visant à « décarboniser » l'économie mondiale au cours de ce siècle.

En effet, Kofi Annan soutient la déclaration d'Angela Merkel et des dirigeants du G7 sur la réduction des combustibles fossiles et la promotion des investissements dans les énergies renouvelables en Afrique « *L'engagement pris à nouveau sur l'élimination des subventions aux combustibles fossiles est encourageant et constitue une première étape essentielle pour garantir que l'accord sera honoré. Le G7 a également compris l'appel de l'Afrique et des Africains à développer massive-*

ment les investissements dans les énergies renouvelables à travers notre continent », a déclaré Kofi Annan.

« *L'engagement du G7 à mobiliser des ressources pour accélérer la création d'un système à faible intensité de carbone dans la région pourrait changer la donne et aider l'Afrique à se développer et à passer directement à un avenir durable, sobre en carbone. Ceci est bien pour l'Afrique et la lutte mondiale contre le changement climatique* », a-t-il ajouté.

Dans le Rapport sur les progrès en Afrique de cette année, « *Energie, population, planète : Saisir les opportunités énergétiques et climatiques de l'Afrique* », le Panel lance un appel aux pays qui émettent le plus de carbone à revoir leur niveau d'ambition à la hausse et à mettre en œuvre leurs

promesses lors du sommet sur le climat qui se tiendra en décembre prochain à Paris. Dans le communiqué final issu du sommet de 2015, les pays les plus riches du monde ont exprimé leur intention collective de procéder exactement de la sorte.

Lors du Sommet sur le financement du développement qui se tiendra le mois prochain à Addis-Abeba, les pays du G7 pourront fixer un calendrier précis pour le déboursement, comme précédemment convenu, des 100 milliards de dollars de financement annuel pour le climat. En tant que leader mondial de l'énergie propre, assumant la présidence actuelle du G7, l'Allemagne peut mener ce processus. Dans ce contexte, le Panel se félicite également de l'engagement du G7 à aider à l'accélération de l'accès aux énergies renouvelables en Afrique.

Yvette Reine Nzaba

INTÉGRATION

La zone Cemac se dote d'un nouveau règlement régissant le traitement des banques en difficultés

Selon le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac), Lucas Abaga Nchama, également président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), il n'y a aucune crainte à savoir que : la situation du secteur bancaire dans les six pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac - Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, Tchad et République centrafricaine (RCA), est saine.

Malgré la bonne santé de cet espace communautaire, l'organe de régulation sous-régional, la Cobac, s'est doté d'un nouveau « règlement relatif au traitement des établissements de crédit en difficultés, avec pour effet de contenir les crises et les anticiper et de faciliter les opérations de restructuration et d'assainissement », a-t-on appris, lors du dernier séminaire de présentation de ce nouveau ré-

glement, qui a eu lieu à Douala, la capitale économique du Cameroun. Pour Le président de la Cobac, « *ce nouveau dispositif mis en place à l'échelle de la Cemac, pour la résolution des problèmes de nos assujettis, revêt une importance particulière, eu égard aux conséquences de la récente crise financière internationale qui a entraîné de nombreuses faillites bancaires* ».

Le nouvel arsenal juridique se doit « *d'assurer une supervision bancaire pleinement efficace* », comblant les failles de l'ancien dispositif de surveillance des banques. Il obéit surtout aux standards internationaux, notamment « *les nouveaux principes plus exigeants définis par le comité de Bâle* ».

En plus d'anticiper et de contenir les crises dans les banques, ou de les régler avec diligence et effi-

cacité le cas échéant, a indiqué le président de la Cobac, le nouveau règlement vise à « *maximiser les chances de survie des établissements de crédit en difficultés, et, ce faisant, à minimiser les risques pour les déposants et les pouvoirs publics* ».

Sur ce dernier volet, depuis 2010, la zone Cemac dispose d'un fonds de garantie des dépôts bancaires en Afrique centrale (Fogadac). Ce fonds dispose aujourd'hui de 38 milliards de francs Cfa. Le président de l'association des professionnels des établissements de crédit du Cameroun, Mathieu Mandeng a expliqué que : « *désormais, si votre banque tombe en faillite, vous êtes garanti pour votre épargne, jusqu'à un maximum de 5 millions de francs Cfa par banque* ».

Noël Ndong

PÉDOPHILIE

Le pape veut frapper plus fort

Tolérance zéro pour les évêques catholiques ayant couvert des cas de pédophilie. Le Vatican vient d'instituer un organisme spécial de lutte contre ce phénomène qui n'honore pas l'Eglise catholique.

A la fin des travaux de la commission des 9 cardinaux qu'il a instituée pour l'aider dans son important travail de réforme de la Curie romaine, le pape François a fait annoncer mercredi la création d'une instance judiciaire spéciale. Elle est chargée de juger les évêques coupables d'avoir couvert ou fait obstruction aux enquêtes contre les prêtres pédophiles. Les évêques pourront être jugés en cas de « manquement à leur devoir professionnel », en vertu du droit canon. C'est la congrégation pour la Doctrine de la foi, chargée de dire et appliquer le dogme de l'Eglise, qui chapeautera la nouvelle instance.

Celle-ci renforce la détermination du pape argentin dans la lutte contre ce qu'il a qualifié de « plaie » et de « honte pour l'Eglise », à sa-

voir « les abus sur des êtres sans défense ». L'an dernier, il a créé une Commission pour la protection des mineurs, dans laquelle siègent 17 experts du monde entier, pas nécessairement catholiques, dont des anciennes victimes d'abus sexuels de prêtres. Ces jours-ci, certains de ces membres ont d'ailleurs fait preuve d'une inusuelle liberté d'expression au Vatican en tenant des propos forts contre le tout-puissant cardinal australien George Pell, « ministre de l'économie du Vatican » qu'une ancienne victime accuse d'avoir ignoré sa plainte.

Condamné avec force par le Comité pour les droits de l'enfant de l'ONU, le scandale des prêtres pédophiles a éclaboussé l'Eglise catholique. En de nombreux endroits, Irlande et surtout Etats-Unis, des diocèses ont dû payer des millions de dol-

lars d'indemnités à des victimes ayant porté plainte au pénal. Le pape Benoît XVI avait demandé en 2011 à toutes les conférences épiscopales d'adopter des dispositifs pour mettre fin à ces scandales et de collaborer avec les pouvoirs judiciaires civils.

Sans être une directive aux évêques, la pratique courante jusque-là était de s'en tenir à la propre évaluation de la situation par le prélat. Ils sévissaient contre le prêtre fautif, mais souvent ceux-ci s'en tiraient avec un simple blâme assorti ou non d'un éloignement. Beaucoup d'évêques africains se sont montrés réticents à enquêter sur des allégations d'abus sur mineurs – surtout des garçons ! – estimant que la pratique de la pédophilie était étrangère à la culture africaine. Le cas d'un évêque irlandais au Nigéria (démis depuis par Benoît XVI) a même servi de prétexte pour occulter les nombreux cas d'abus au sein de l'Eglise africaine.

Lucien Mpama



7ème étage immeuble CNSS
 Centre-ville BP : 537 - Brazzaville,
 Tél : +242 06 913 81 45 | +242 06 636 28 38
 Email : iprc@iprc-training.org
 Site web : iprc-training.org/congo

Prix « International Quality Summit - IQS »



Mr. Souleymane KOUYATE, recevant le prix des mains du président de Business Initiative Direction (BID)



Mr. Souleymane KOUYATE lauréat du Prix International Quality Summit - IQS



Le Président de BID avec les membres de quelques sociétés lauréates

IPRC, Recompensé pour son leadership sur le marché de renforcement des capacités

IPRC a reçu le prix International Quality Awards, dans la catégorie OR, lors de la convention du Business Initiative Directions tenue du 24 au 25 mai 2015 à New York.

Ce prix est une reconnaissance internationale pour l'engagement de l'entreprise envers la Qualité, le Leadership, la Technologie et l'Innovation. Parmi plus de 150 entreprises venues du monde entier, IPRC était la seule entreprise retenue, pour représenter la République du Congo.

Son Directeur Général, Monsieur Souleymane KOUYATE a reçu le trophée des mains de Monsieur Jose E. PRIETO, Président de Business Initiative Directions (BID), au cours de la cérémonie organisée au centre de conventions du «Marriott Marquis Hotel» de New York.

Dans son allocution de remerciement, M. Souleymane KOUYATE, a dédié ce prix à la République du Congo, à tous les acteurs du développement, tant publics que privés et au personnel d'IPRC.



ENSEIGNEMENT ÉSOTÉRIQUE

Débat public sur la franc-maçonnerie ce lundi 15 juin

L'histoire de la franc-maçonnerie est-elle réellement ce qui se dit dans la rue ; si ce n'est pas ça, quels sont ces vrais enseignements cachés ? Pour répondre à cette question, une conférence de presse est prévue, ce lundi 15 juin 2015 à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. Cette conférence ouverte au public, fait suite à l'installation de la Grande loge orientale et territoriale du Congo (Glotc).

Prélude à cette conférence de presse, il s'est tenu dans la matinée du 13 juin : la signature de la feuille de présence au Temple Foch II, suivie de l'ouverture de la Loge Magistrale Constant Chevillon par le souverain sanctuaire international. Interviendra ensuite, tour à tour, l'installation de la grande Loge orientale territoriale du Congo ; l'installation et la prestation de serment du GMT du Congo, le T.I.F.G.O ; l'installation du S.S.T. du Congo, prestation de serment des grands officiers ; discours du grand maître territorial du Congo, le T.I.F.G.O ; discours du souverain Grand maître national de France, le T.S.F.R.M ; discours du président du souverain sanctuaire international, le T.S.F.A.P. Il est prévu dans la même journée, l'installation des vénérables maîtres des ateliers symboliques, notamment : P.S.S.P, V.M.I. de la R.L « Terre de Memphis » n°1 au Zén. de Dolisie ; M.E.M, V.M.I. de la R.L « Clément d'Alexandrie » numéro au Zén. de Brazzaville ; A.L., V.M.I. de la R.L. « Sur les pas d'Horus » n°3 au Zén. de Brazzaville. Il y aura également la remise des Chartes constitutives pour les ateliers symboliques, notamment

R.L « Terre de Memphis » ; R.L. « Clément d'Alexandrie » ; R.L. « Sur les Pas d'Horus ». Loge de perfection : Jean Bricaud ; Chapitre : Comte de Cagliostro ; Aréopage : Harmakhis. Le président du S.S.I. et du Grand Conseil des Patriarches a prononcé une communication sur le thème : « l'Enseignement ésotérique du rite Egyptien ».

Le dimanche 14 juin 2015 a eu lieu l'installation du Loge de Perfection de Jean Bricaud ; suivi de l'installation du Chapitre du Comte de Cagliostro, et de l'installation de l'Aéropage d'Harmakhis.

Lundi 15 juin 2015, par contre interviendra la réunion interne du Glotc, Glordf et le S.S.I. suivie de la conférence de presse.

Notons que la délégation du souverain sanctuaire international (S.S.I) de l'Omomm venue à Brazzaville pour l'installation officielle de la GLOTC est composée : du président du S.S.I de l'ordre maçonnique oriental Memphis Misraïm (OMOMM), Antoine Palfroy 33°, 66°, 90°, 95°, 99°, premier patriarche grand conservateur de l'ordre ; du Souverain grand maître de la grande Loge Orientale régulière de France (Glordf), Richard Marty 33°, 66°, 90°, 98°, vice-président du souverain sanctuaire international, président du Sanctuaire national ; du Substitut du souverain grand maître de la grande Loge orientale régulière de France (GLORDF), Albert Claudon 33°, 66°, 90°, 95°, 97 ; et du Grand secrétaire de la Grande Loge orientale régulière de France (GLORDF) Eric Ancely 30°.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

Une conférence sur l'œuvre de Sony Labou Tansi

«Vingt ans après Sony Labou Tansi à l'œuvre» est le thème autour duquel tourne une série d'activités commémorant le 20e anniversaire de la mort de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi. C'était l'occasion pour certains artistes et compères de l'écrivain congolais de témoigner sur sa vie.



Cette conférence était divisée en trois parties. La première servait à Nicolas Martin Granel de répondre à l'approche génétique et anthropologique de l'œuvre de Sony Labou Tansi. « Tous les jours surgissent des archives de Sony. En 1997, grâce à l'appui de la mission de coopération, on a commencé à inventorier et archiver avec Victor Bilampassi les premiers manuscrits de Sony. De là nous avons collecté quelques unes de ses œuvres, constituées non seulement de romans, mais aussi d'une variété de textes et de notes ».

Ensuite un film documentaire de 25 minutes, tourné par Leticia Juive, a été projeté. Projeté dans une première version, ce film traite d'un stage de direction d'acteur sur un texte de Sony par un sénologue avec des étudiants du conservatoire.

Plusieurs compagnons de route de Sony Labou Tansi ont apporté leurs témoignages par rapport aux relations qu'ils entretenaient avec l'auteur congolais. Nicolas Mbissi, l'un des cofondateurs du Rocado Zulu, compagnie théâtrale de Sony Labou Tansi, a fait remarquer : « On avait du monde dans le Rocado zulu à l'époque. Nous jouions dans les quartiers. Notre première sortie avait eu lieu le 13 mars 1980 au cfrad. En 1984, l'aura de Sony grandit avec son roman *La vie et demie* ».

« *Le Rocado* a intéressé des metteurs en scène français comme Guy le Noir avec la pièce *La peau cassée* jouée dans beaucoup de villes. Et des spectateurs comme Monique Blin qui était responsable des Francofolies de Limoges. Là commence une grande expérience du théâtre congolais en Europe en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Suisse. Cette compagnie a vécu jusqu'à 1995 date de la disparition de Sony, nous avons continué à vivre mais c'était très difficile après la mort de Sony ». a poursuivi Nicolas Bissi.

Pour Matondo Kubu Touré, Sony Labou Tansi était un personnage multidimensionnel qui avait une passion pour le Congo. Car, arguait-il, « il s'intéressait à tout ce qui se déroulait dans le quotidien congolais ».

Hermione Désirée Ngoma

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!

Blédilait Croissance au Combifer



PROJET D'INVENTAIRE FORESTIER MULTI RESSOURCES
EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES
AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°003/AMI/CNIAF/2015

Référence de l'accord de don : P-CG-C00-035

N° d'Identification du Projet : 5650155001151

1. La République du Congo a obtenu un don du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) pour financer le Projet d'Inventaire Forestier Multi Ressources en vue de l'Elaboration du Plan d'Affectation des Terres, mis en œuvre par le Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF). Le CNIAF a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les services de deux consultants individuels Chauffeurs-mécaniciens.

2. Qualifications requises entre autres : Etre titulaire d'au moins un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC ou BEMG) ; Etre titulaire d'un permis de conduire valide de catégories B, C et/ou D ; Avoir un minimum de 3 années d'expériences professionnelles comme chauffeur dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ou dans une entreprise de la place. Les termes de référence de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h00 à 14 h 00 heures locales.

Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques
Avenue du Général Charles de Gaulle, 3ème étage
Immeuble EBATHA
Centre-Ville (marché plateau ex trésor)
BP : 1041, Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+ 242) 06.666.73.21 / 04.436.26.24
E-mail : bouzgege@yahoo.fr avec copie à yvonmant-sounga@gmail.com, mfumu1962@gmail.com, bouadiabantou@yahoo.com

3. Le Coordonnateur du projet invite les chauffeurs intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations attendues. Le dossier de candidature devra

être composé de : (i) Curriculum Vitae (CV) actualisé, détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle, (ii) d'une lettre de motivation d'au plus deux pages et (iii) d'attestations de services rendus de précédents employeurs. La présentation d'une copie de certificat de nationalité certifiée conforme à l'original apportant la preuve de la nationalité congolaise, d'un certificat médical prouvant la bonne condition physique et des attestations ou diplôme de formation en mécanique automobile pourront être exigés avant la signature du contrat.

4. Les candidats seront sélectionnés conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement pour l'utilisation des Consultants (édition de mai 2008, révisée en Juillet 2012 et qui sont disponibles sur le site de la Banque www.afdb.org) et selon la méthode de sélection de consultants individuels. Il est à noter que le mode de sélection retenu dans le cadre de cette passation de marchés est la comparaison des curriculum vitae (qualifications et expériences). Le candidat retenu devra subir une épreuve pratique en notions de mécanique automobile.

5. Les candidatures doivent être adressées, sous pli fermé, au Coordonnateur du Projet IFN et déposées en trois exemplaires à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 26 juin 2015 à 10 heures et porter la mention « PROJET IFN - Recrutement du Chauffeur-Mécanicien ».

Brazzaville, le
Le Coordonnateur du projet,
Georges Claver BOUNDZANGA

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R.A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I., B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P. 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites. Il sera procédé, le 20 juin 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

Désignation de l'immeuble principal

-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LINSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R + 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie : 880,21 m², MPITA, objet du titre foncier n° 24361 ; Cette villa moderne comprend :
-Un bâtiment principal à étage R+ 1 ;
-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;
-Une grande cour avec jardin ;
-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;
-Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;

-Une bêche à eau
-Une niche contenant un grand groupe électrogène ;
-Une aire de stationnement ;
-La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;
Le lot vendu comprend :

Un Bâtiment principal

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;
•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

Bâtiment annexe :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA
Soit un total de mises à prix de : 250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 22 mai 2015
Pour extrait
Maître Patricia BIGEMI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

NUMERO D'ANNONCE : 014/2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Assistant Administratif

Grade du Poste: FSN-06 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: mardi 02 juin 2015; DATE DE CLOTURE: mardi 16 juin 2015

Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDI) : Deux (2) ans, non renouvelable. L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études supérieures (B.T.S) ou équivalence dans une filière similaire. Une bonne maîtrise de l'anglais et du français. La personne retenue pour ce poste fournira divers services d'appui au projet. Ceci englobe les finances, l'approvisionnement, les équipements et les réseaux informatiques. La personne retenue pour ce poste coordonnera, en outre, la logistique, préparera les notes et procès-verbaux des réunions, aidera et assistera à la préparation du budget. Sous la direction d'un superviseur, il (elle) s'occupera également de la caisse.

Il s'agit ici d'un emploi ou contrat temporaire de deux ans (pour un appui administratif à un projet de construction), mais le titulaire de ce poste bénéficiera de tous les avantages attribués aux employés locaux.

Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC SYSTEMATIQUEMENT REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

REMERCIEMENTS

Messieurs Nestor Oyoukou, Opana Michel, Itoua Georges et familles remercient du fond de leur cœur, tous les parents, amis et connaissances, ainsi que les personnels de l'hôpital de base d'Etoumbi qui les ont soutenus moralement et matériellement pendant la douloureuse épreuve qu'ils ont vécue à la suite de la disparition tragique de leur père, et frère Ebonga Basile, décédé le 04 juin 2015 à Etoumbi.

Ils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui afin que son âme repose en paix.

IN MEMORIAM

13 Juin 2011 - 13 juin 2015 voici déjà quatre (04) ans jour pour jour que Papa Dzo-Obala David Kanga - Mbongo, notable et chef coutumier du village Ntsou (Gamboma) a été rappelé à Dieu en ce jour de triste anniversaire plein d'émotion et de souvenirs les enfants David Moumbouli, Michel Dzombala, Yves Dzobala, Elisabeth Ngampa, Honorine Nzombala, Hortense Nzombala et les petits fils prient tous ceux qui ont connu ce grand homme d'avoir une pensée pour lui. Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel.



NECROLOGIE

Les familles : Sezingo, Wallimeya, Zoungou, nganga, Molongo, Liot, Missamou, Pena set Mombongo ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès par accident de la circulation de Mlle Sezingo Grâce Mareyla agent canal + (bureau stook) survenu le 07 juin 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 13 de la rue Makanga Gaston Sangolo OMS (arrêt de bus Camp Makala).

La date de la mise terre vous sera communiqué ultérieurement.



CHRONIQUE

La Fête de la musique, version Paris

Ce qui caractérise Paris, c'est aussi son côté universel qui lui vaut l'appellation de capitale du monde. La 34ème édition de la Fête de la Musique se déroulera le dimanche 21 juin 2015 et amplifiera cette vocation cosmopolitaine de la ville des lumières.

Comme d'habitude, ce jour spécial, tous les concerts seront gratuits pour le public et le thème retenu pour 2015, «Vivre ensemble la musique», devrait, dans la même lancée, continuer à démontrer que la musique rapproche et inspire. Plus que jamais, cette édition est l'occasion de célébrer le vivre-ensemble, valeur fondatrice de cette grande fête du partage. Comme illustration de cette universalité, tous les arrondissements de Paris, sans exception, célébreront la musique en donnant une tonalité particulière à la considération que l'on se doit d'accorder à l'étranger, celui que l'on reçoit et, tout autant, celui qui s'invite pour diverses raisons.

Le cas de la ville de Paris est sans doute unique, car bien que la France ait créé et impulsé ce grand et unique rendez-vous mondial festif, devenu une référence, suivi par quasiment tous les pays, seule Paris fait autant ressortir la diversité culturelle comme en témoigne sa programmation.

L'on aura la latitude, en nous promenant dans Paris, d'apprécier la plupart des genres musicaux actuellement répertoriés parmi les musiques électroniques, classiques, celles qualifiées du monde, le rock, rap, soul, funk, jazz et même pousser la chansonnette et la variété.

Naturellement nous irons à la découverte, à la rencontre de certains artistes et spectacles tels :

La Danse des Ivoiriens dans le onzième, organisée par La Banane Ivoirienne qui se résume en concours d'Awalé, contes africains, percussions, chants et danses de Côte d'Ivoire ;

Oncle Jam, qui interprète du funk, du groove, de la soul, en plein air sous une influence avérée de musique afro-américaine à l'ancienne (James Brown, George Clinton, Stevie Wonder, Marvin Gaye etc...) mais aussi ses descendants (Jamiroquai, Keziah Jones, Aloe Blacc...).

Ebisu, chorale japonaise, nous invitera dans le 4ème arrondissement à chanter des chansons japonaises et anglaises comme Do You Hear the People Sing de Les Misérables, Sukiyaki song (Ue Wo Muite Arukou), All You Need Is Love de The Beatles et bien d'autres encore...

Dans le 6^e arrondissement, un orchestre de musique traditionnelle ukrainienne nous fera découvrir des rythmes qui font bouger et danser le pays. Parmi les nombreux délices musicaux concoctés, les rues du 5^e arrondissement proposeront la Fiesta Latina Salsa au quartier Latin avec Miguel Rivas y su Musica Havana de Cuba, Marimba et Chirimia de Colombie et Dj Juan Pablo El Cuco de la Salsa, invitant la tradition folklorique Cubaine sur le pavé parisien.

Le jazz ne sera pas en reste et nous pourrions également découvrir les Tillit (musique Touareg), le Jazz Band et Les Souls Funky de Gelez, Quai des Brumes et Bit par Coeur au centre d'animation Victor Gelez dans le onzième.

En musique classique, Sarah Lavaud (piano) et Delphine Haidan (mezzo soprano) reprendront des compositeurs allemands interdits ou autorisés comme Mozart ou Mendelssohn... au musée de l'Orangerie, ce qui se voudra un concert exceptionnel, pour un thème assez insolite : Les artistes dans la tourmente de la grande guerre.

Dans ce florilège de découvertes, il y aura, à n'en point douter, des artistes connus qui considèrent comme un devoir de rendre hommage à la muse, parmi lesquels : l'Ivoirien Alpha Blondy et K-Reen à la Place des vins de France.

Chloé, la célèbre artiste de musique électronique qui s'installera dans les jardins du palais Royal dès 18h30 afin d'y présenter les nouvelles technologies webaudio, une expérience sonore inédite et interactive, où les sons circulent des machines aux Smartphones.

Nous aurons également le privilège de nous offrir à la Place Denfert Rochereau, la toute nouvelle génération du rap français incarnée par Bigflo Et Oli, Isaac Delusion, Fuzeta, Smokey Joe & The Kid...

Ce dont nous pouvons être assurés, c'est que la 34^e édition de la fête de la musique tiendra une fois de plus son pari. Et si elle apparaît plus colorée qu'hier, gageons que la prochaine la rendra encore plus multicolore.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MUSIQUE SACRÉE

Leatitia Céleste satisfaite de son concert à Brazzaville

Le concert qu'a donné la chanteuse Leatitia Inès Gassaki dite Leatitia Céleste, le week-end dernier au cours d'un show à l'esplanade de l'hôtel de la préfecture de Brazzaville intervient après sept années d'absence sur scène de son Congo natal.

Produit par la maison LTJ Productions, c'est pratiquement à 17h30 que la sœur Leatitia Céleste est montée sur le podium avec une chanson folklorique. Question de mettre en exergue son côté artistique. Les spectateurs ont goûté la pluralité des genres musicaux contenus dans l'album. *C'est encore possible* est un véritable baume au cœur qui étanche la soif de tous ceux qui prêtent l'oreille pour l'écouter. Il y a notamment un peu de Reggae, de Zook, de Slow, de Zulu... L'artiste a prononcé entre autres les paroles bibliques que voici : « *Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, Je suis au milieu d'eux* ». Et d'ajouter : « *Ce soir nous célébrons l'Eter-*



Leatitia Céleste sur scène lors de la deuxième partie

nel ». Évangélisant tout en chantant, la sœur Leatitia Céleste n'a pas manqué d'exhorter : « *Notre Dieu, est le Dieu de l'impossible. Là où commence notre détresse, là commence son secours* ». C'est

pour cela que j'ai écrit ce titre. Au nom de Jésus, tout genou fléchira. » Après *C'est encore possible*, le tour est venu au titre *Kombo na Yesu*, puis *Kumbama*. L'un des moments forts de ce concert est le passage de Maman Crédo. Avant que la sœur Leatitia Céleste ne monte de nouveau sur la scène pour entamer le show. Elle se justifie : « *Même les rois dansent pour l'Eternel* ». Ce qui l'a poussé à jouer la chanson *Je t'aime*. Notons qu'au cours de cette deuxième partie, la sœur Leatitia Céleste habillée en tenue zulu contrairement à la première (coupe congolaise), a fait un acapela dans cette langue de l'Afrique du sud, disant exactement que le Seigneur est le Dieu au-dessus de tous les dieux.. L'album *C'est encore possible* travaillé dans les studios est disponible en coffret CD-DVD en Europe comme en Afrique et particulièrement en République du Congo.

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

15 Juin 2009 -

15 Juin 2015

6 ans d'absence !

Le Seigneur nous t'avait donné pour notre joie.

Le Seigneur t'a rappelé pour Sa plus Grande Gloire.

Que Sa lumière sans déclin illumine ton âme pour l'Eternité !

Nous ne t'oublions pas.

Repose en paix.

Que Dieu nous bénisse !

Maître Julienne Ondziel

Gnelenga



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015

Je suis étudiant

Je suis bachelière

Retrait et dépôt
des dossiers de candidature avant le **31 juillet 2015**

Pour plus d'informations, nous contacter
4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole
Téléphone: +242 222 81 20 20
E-mail: info@perspectivesavenir.org
www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

www.perspectivesavenir.org

BANCARISATION DE LA PAIE

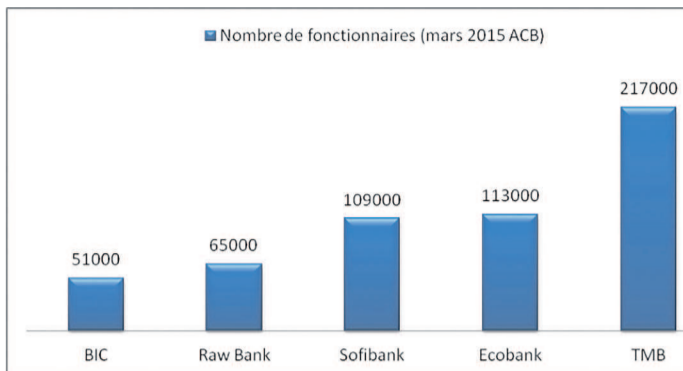
Urgence d'un recadrage

L'importante réforme administrative se heurte à une difficulté majeure, qui l'empêche de s'étendre rapidement dans certaines provinces intérieures de la RDC, à cause du manque criant d'infrastructures bancaires.

Le processus de bancarisation de la paie continue à susciter l'inquiétude des agents et fonctionnaires de l'État. Récemment, c'était l'Assemblée nationale qui a adressé une question orale sur cette matière au ministre du Budget. Preuve d'un vrai malaise. En effet, certaines provinces ne disposent pas de ces infrastructures bancaires pour aider à la mise en oeuvre rapide de cette réforme. D'où l'intérêt de continuer à pousser le gouvernement à un réel recadrage de l'opération afin de permettre aux agents de l'État, aux enseignants ainsi qu'au personnel de santé de pouvoir toucher régulièrement leurs rémunérations à la fin de chaque mois.

Les faiblesses ainsi constatées doivent trouver des solutions durables, ont tenu à rappeler les parlementaires. D'ailleurs le ministre chargé du Budget a réaffirmé sa détermination à maintenir le cap de la réforme pour améliorer l'opération de paie du secteur public par les banques. Il y a des mesures arrêtées à son niveau pour mettre hors circuit tous les agents de la direction de la paie coupables de manquements graves. Pour la plupart, ils sont accusés de détournements des primes et du doublement des listes.

Certains élus ont rappelé justement l'intérêt pour le pays de veiller à un meilleur contrôle des effectifs. Il se



Le graphique des cinq premiers établissements de la bancarisation

trouve que la bancarisation de la paie permet justement de lutter contre la fraude. Selon les chiffres fournis par l'Association congolaise des banques (ACB) en mars 2015, les cinq premiers établissements de la bancarisation sont la BIC, la Rawbank, la Sofibank, l'Ecobank et la TMB avec, respectivement, des parts de marché représentant 7%, 9%, 14%, 15% et 29%. Par ailleurs, dans l'ensemble, le secteur bancaire affiche plutôt une bonne santé avec un nombre de comptes qui est passé entre 2001 et aujourd'hui de 50 000 à 5 millions.

Au-delà, il y a les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour arriver à payer les salaires dans les provinces reculées du pays, en dépit du déficit en infrastructures bancaires. Le grand défi dans ces zones reculées est de mettre fin au calvaire des enseignants contraints d'abandonner leurs postes durant plusieurs jours pour toucher leurs rémunérations.

Laurent Essolomwa

FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

L'ONU tarde à débloquer les fonds

La communauté internationale veut avoir l'assurance que le processus électoral en cours en République démocratique du Congo sera « crédible » avant de pouvoir y apporter son soutien.

La communauté internationale continue de tergiverser quant à son appui financier aux élections en RDC. C'est le moins qu'on puisse dire en décryptant en profondeur les propos du directeur de la division des Affaires politiques de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), Ray Torres tenus au sortir d'une récente rencontre avec la Ceni et certains membres du gouvernement. Pour ce cadre onusien qui s'en tient aux exigences du Conseil de sécurité, il est question de conditionner l'appui logistique et technique de l'ONU à certains points. Il s'agit notamment, comme il l'a indiqué à la presse, de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme et de crédibiliser le processus électoral dans son ensemble. Tout ceci, à l'en croire, devrait se matérialiser pendant la période pré-électorale, électorale et même après l'élection, l'objectif étant de créer un espace politique adéquat susceptible de favoriser des élections

apaisées. En fait, pour la communauté internationale, il n'y a pas encore lieu de s'engager dans le processus électoral en RDC en lui octroyant le financement requis tant que ces exigences ne seront pas satisfaites. La RDC devrait donc apporter des assurances quant à la crédibilité du processus électoral avant d'espérer un éventuel financement de la communauté internationale. C'est tout le sens de la démarche du président de la République, Joseph Kabila, lorsqu'il a reçu jeudi dernier les ambassadeurs accrédités en RDC. Il leur a expliqué que l'objectif des consultations qu'il venait d'initier n'était pas de retarder les scrutins mais d'aller aux urnes dans un climat apaisé et consensuel. Les tergiversations de la communauté internationale à financer les élections en RDC commencent déjà à agacer dans certains milieux politiques congolais. Ces derniers ne s'expliquent pas, en effet, que l'Union européenne et les États-Unis qui ont déclaré à plusieurs reprises être prêts à soutenir financièrement l'organisation des élections en RDC tardent à débloquer des fonds au profit de la Ceni.

Alain Diasso

PROJETS D'AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Jean Michel Dumond préconise la consolidation des acquis

Pour le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC, des avancées sont réalisées dans le cadre de ces projets financés par l'UE dans le pays mais ces résultats sont fragiles. Ce qui appelle à un effort pour les phases suivantes afin d'affermir ces résultats.



L'ambassadeur Jean-Michel Dumond visitant des stands à la clôture de l'atelier

Établissant le bilan de deux années des dix projets d'agriculture et sécurité alimentaire financés par l'UE en RDC, lors de l'atelier d'analyse des leçons apprises organisé le week-end dernier à Kinshasa, le chef de la délégation de l'UE dans le pays, l'ambassadeur Jean-Michel Dumond, a noté des résultats positifs. Mais, pour le diplomate européen, l'essentiel serait de consolider ces acquis. « Les taux de malnutrition ont, selon les enquêtes réalisées et les informations des médecins ou infirmiers des zones de santé, nettement diminué dans les zones d'intervention. Les projets ont eu un rôle majeur dans cette amélioration de la situation nutritionnelle, notamment en augmentant la production des produits agricoles, qui représentent le socle de l'alimentation de la population

congolaise », a-t-il souligné.

Expliquant le progrès réalisé, Jean-Michel Dumond a noté que l'introduction de nouvelles cultures a conduit à une diversification des habitudes alimentaires et les familles concernées par le programme ont bénéficié d'une nourriture plus diversifiée et plus saine. Pour le diplomate, cet effort a été accompagné par des actions réussies de sensibilisation et de formation afin de faciliter l'évolution des habitudes nutritionnelles.

Mais, pour le chef de la délégation de l'UE en RDC, les défis restent énormes. Des efforts, a-t-il fait savoir, doivent être poursuivis et le taux de malnutrition reste encore préoccupant dans plusieurs régions. « La disponibilité et l'accès à des produits agricoles de valeur nutritionnelle suffisante et diversifiée reste un problème pour nombre de ménages. L'évolution des habitudes alimentaires, surtout en milieu rural, est aussi une nécessité dans la lutte contre la malnutrition », a-t-il appuyé.

Jean-Michel Dumond, en effet, loin de se satisfaire de ces avancées réalisées, notamment l'augmentation de la production agricole, a souligné que ces acquis ne suffisent pas. « Ils doivent être consolidés dans la deuxième partie du programme », a-t-il insisté.

Le diplomate européen a notamment conseillé une plus grande diversification des cultures et une meilleure gestion de la fertilité ainsi qu'une attention plus importante au développement de l'élevage qui était un peu pris en considération dans la première phase du programme. Il a également préconisé une mise à jour de la loi sur le foncier rural et la prise en charge de l'entretien des pistes rurales par les autorités.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE NATIONAL

Freddy Matungulu tient à un accord préalable sur les matières à examiner

Le parti politique Congo na biso réitère son refus de participer à des concertations politiques aux contours flous et exclut toute implication compromettante dans un dialogue de dupes.



Freddy Matungulu

Fonctionnaire international ayant renoncé aux avantages que lui procure son statut d'expert auprès du Fond monétaire international pour mieux s'impliquer dans la vie politique de son pays empêtré dans un processus électoral très laborieux, Freddy Matungulu se fait de plus en plus audible. Candidat à la présidentielle de 2016, il ne rate plus une occasion pour exprimer ses vues sur la marche du pays à l'image du dernier communiqué de presse dans lequel il livre sa perception du dialogue national qui se profile à l'horizon. Son parti Congo na biso (CNB) refuse d'adhérer à cette dynamique dont il ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Le manque de crédibilité qui caractérise l'actuel régime tel que reflété par les Concertations de 2013-2014 reconforte, par ailleurs, cette structure politique dans son refus de dialoguer avec des interlocuteurs peu sûrs. Toutefois, le CNB pose deux préalables majeurs à sa participation éventuelle à ce forum national. D'abord, que les discussions se déroulent sous la médiation

d'une personnalité neutre très respectée de la trempe de Koffi Annan. Et ensuite, qu'il y ait un accord préalable sur les matières à examiner, lesquelles matières doivent explicitement exclure le « glissement » et toute idée de formation d'un nouveau gouvernement. Ce n'est qu'à ce prix que cette nouvelle formation politique pourrait prendre part à ces assises, redoutant au passage « toute implication compromettante dans un dialogue de dupes ».

Attendu fiévreusement au pays, Freddy Matungulu annonce pour bientôt son arrivée. Il entend, cette fois-ci, s'y installer fermement pour engager la course à la présidentielle. « L'opinion nationale sera fixée le moment venu », précisent ses services. Cependant, une chose est vraie, c'est que le CNB est en train progressivement de tisser sa toile dans le microcosme politique congolais en s'affirmant de plus en plus comme un parti du renouveau avec des idées susceptibles d'impulser le développement intégral du pays. Le CNB se veut être « l'église au milieu du village » sans obédience politique quelconque. « Nous sommes avec la population congolaise et nous voulons être les alliés de tout acteur politique fiable qui, comme nous, souhaite et recherche dans les faits, pas en paroles seulement, le bien-être de notre peuple. Nous voulons tracer notre propre chemin avec tous ceux qui partagent notre vision politique », ainsi peut se définir la ligne politique de ce nouveau parti obnubilé par une seule obsession : prendre le pouvoir par les voies démocratiques et le rendre à son détenteur légitime, le peuple, le souverain primaire.

La grandeur du Congo et la dignité de son peuple, tel est le leitmotiv de l'idéal politique incarné par ce parti plus que jamais déterminé « à fonder un état réellement démocratique, dans lequel personne n'est au-dessus des lois, une nation qui attire des investisseurs aussi bien que des touristes ».

Alain Diasso

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNCC signe son grand retour

Les dernières nouvelles en provenance du port de Durban, en Afrique du Sud, ont confirmé le déchargement de dix-huit des trente-huit locomotives commandées en Chine.

Selon le chronogramme officiel, il est prévu l'acheminement de toutes les machines au courant du mois de juin. Puis il s'ensuivra leur réception par la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) dès juillet. Et l'exploitation proprement dite pourrait dès lors débuter au mois d'août prochain.

Selon les précisions de la SNCC, le gouvernement a financé l'achat de vingt locomotives. Quant au reste, leur financement a pu être réalisé avec l'appui de la Banque

mondiale. On signale également que dix locomotives déchargées à Durban vont bientôt arriver en RDC. Deux d'entre elles sont arrivées la semaine qui s'achève entre les villes de Lusaka et de Kabwe en Zambie. Au même moment, deux autres sont signalées entre les agglomérations de Bulawayo et Victoria Falls au Zimbabwe, quatre à Beitbridge toujours au Zimbabwe et enfin les deux derniers entre Prétoria et Messina en Afrique du Sud. Quant au reste du lot stationné encore au pays arcan-ciel, c'est-à-dire huit locomotives, l'on a appris que les formalités sont en cours pour leur départ pour la RDC.

L.E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La formation doctorale s'invite à l'Isau

Engagé dans un partenariat avec l'Université libre de Bruxelles (ULB) et l'Université de Liège, l'Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme (Isau) a pour projet ambitieux l'organisation du troisième cycle partant d'une formation assurée à neuf de ses enseignants sur une période de cinq ans en Belgique.

La conférence de presse organisée le 9 juin au Centre Wallonie-Bruxelles pour le lancement du projet « Formation d'école doctorale de l'ISAU » en a déterminé les contours. Un panel de professeurs belges, notamment le doyen de la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université Libre de Bruxelles, Jean-Louis Genard, Géry Leloutre, Yves Robert et Bernard Kormoss attablés avec le directeur général de l'Isau René Mpuru ont chacun éclairé l'assistance sur le projet visant à l'échéance de cinq ans l'autonomie de l'Isau, quitte à lui permettre d'être en mesure de délivrer le doctorat en cotutelle avec l'ULB et l'Université de Liège.

A l'heure actuelle, cinq enseignants de l'Isau sont déjà inscrits au doctorat à l'Université libre de Bruxelles (ULB) dont deux bénéficient de bourses belges, a affirmé Jean-Louis Genard. Le Projet Ares désormais lancé et dont il est responsable devrait permettre d'engager quatre boursiers supplémentaires. Ainsi, à échéance de quatre ou cinq ans, le corps professoral de l'Isau comptera neuf

docteurs en architecture et urbanisme. Ce qui, estime-t-on, équivaut au nombre minimal requis pour que cette institution d'enseignement supérieur puisse à son propre niveau organiser son doctorat, voler de ses propres ailes.

L'accompagnement doctoral susmentionné va s'assurer au travers d'une formation offerte en six modules. Dans un premier temps, pour la présente session sont lancés trois, à savoir architecture et urbanisme, méthodologie de la recherche et le dernier consacré au contexte social et culturel qui sera centré sur le patrimoine. Ces modules sont organisés sous la responsabilité d'enseignants du nord et du sud. Sont donc associés à ce programme des membres du corps professoral de l'ULB, de l'Université de Liège et des Congolais dont la plupart sont des professeurs de l'Isau. A cet espace de formation doctoral va s'ajouter une infrastructure matérielle. D'où un budget destiné à l'achat de matériels informatiques, de licence de logiciels indispensables au travail des architectes ou des urbanistes.

Projet à double objectif

Entendu comme l'aboutissement d'un projet commencé il y a une dizaine d'années, le lancement du Projet Ares dont la genèse a été évoquée par Jean-Louis Genard est partie de la collaboration avec la Société des architectes congolais (Sac). Elle avait été établie dans le cadre d'une formation professionnelle initiée à la demande de la partie congo-

laise dans le but d'améliorer la qualification des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme en RDC. A cet effet, avait été organisé à Kinshasa et à Lubumbashi des formations professionnelles. Dans la suite des discussions, a souligné le Belge, s'est progressivement imposée l'idée d'organisation d'une formation continue jugée essentielle. Est apparue ici la nécessité de travailler à la base, c'est-à-dire au niveau de l'enseignement. Dès lors, c'est dans ce contexte que des contacts ont été établis avec l'ISAU par l'entremise du directeur général d'alors, Martin Tshiswaka. Ceci, dans l'hypothèse d'une qualification des enseignants du premier et second cycle au travers de l'accès au doctorat pour certains d'entre eux. L'objectif était double. De prime abord, l'idée était de mettre en place une formation doctorale de sorte qu'un certain nombre d'enseignants de l'ISAU puisse accéder au doctorat de manière à accroître la qualité de l'enseignement de cette institution. Et ensuite faire en sorte qu'à terme l'ISAU soit à même de délivrer le doctorat dès lors que son corps professoral dispo-



Le directeur général de l'Isau René Mpuru signant le protocole d'accord sous le regard de Jean-Louis Genard de l'ULB

serait désormais d'un nombre suffisant de docteurs pour pouvoir garantir la qualité des formations doctorales. Le lancement du projet Ares se conçoit comme l'aboutissement d'un travail de longue haleine auquel se sont joints entretemps l'Université de Liège, l'Institut national du bâtiment et des travaux publics (INBTP) et l'Université Kongo. Le budget alloué pour sa mise en œuvre évalué à 500 000 euros devrait permettre de stabiliser la formation sur une période de cinq ans. Ce, avec une perspective de miser sur la possibilité d'amplifier le projet au-delà des premiers objectifs fixés. Aussi, la conférence de presse s'est achevée sur la signature du protocole d'accord entre le directeur général de l'Isau René Mpuru et Jean-Louis Genard, le responsable du projet de l'Agence pour la recherche de l'enseignement supérieur (Ares).

Nioni Masela

AÉROPORT DE N'DJILI

Des agents de la RVA formés sur les matériels de la nouvelle tour de contrôle

Ces équipements serviront à l'amélioration de la sécurité aérienne et la modernisation des matériels de gestion de trafic aérien en RDC.

Les contrôleurs de l'espace aérien de la Régie des voies aériennes (RVA) sont formés sur les nouveaux matériels du système de gestion et de surveillance de l'espace aérien congolais installés dans la nouvelle tour de contrôle de cet aéroport international situé dans la capitale congolaise. La formation s'inscrit, souligne-t-on, au Projet de transport multimodal, dans le cadre de projet de l'exécution par le consortium Thales air système et Perfect SPRL, du marché de fourniture et installation d'un système de gestion et de surveillance de l'espace aérien en RDC, pour une valeur de 3 871 705 euros, sur financement de la Banque mondiale. Par ce contrat, le consortium s'est engagé à fournir, installer et mettre en service des équipements devant assurer un contrôle automatique du trafic dans l'espace aérien national à partir des sites de Mbandaka (Équateur), Ilebo (Kasai Occidental), Kisangani (Province Orientale), Lubumbashi (Katanga) et Kinshasa, où seront installés cinq stations terrestres ADS-B. Des équipements de contrôle ACC et APP ainsi qu'un simulateur de contrôle aérien devraient également être installés à l'aéroport international de N'djili à Kinshasa.



La nouvelle tour de contrôle de l'aéroport de N'Djili/Photo PTM

de gestion de trafic aérien congolais. Ces matériels constituent, note-t-on, une véritable avancée dans le domaine de l'aviation civile. Ils permettront, en effet, à ces contrôleurs de l'espace aérien congolais, qui se limitent actuellement à dialoguer avec les pilotes des avions qui survolent l'espace aérien national, à visualiser ces avions sur un écran radar.

Aussi le projet dont l'exécution est en cours facilitera-t-il une visualisation du pays sur le plan du transport aérien international, étant donné qu'actuellement, la RDC, située au croisement des principales routes aériennes les plus fréquentées d'Afrique et disposant d'un trafic national aussi important, constitue un trou noir pour la navigation aérienne internationale.

Lucien Dianzenza

SOCIÉTÉ

Les députés sensibilisés à la révision du Code de la famille

Vieux de plus de vingt ans, le Code de la famille de la RDC est aujourd'hui en déphasage avec bien d'instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux que le pays a signés et ratifiés. Il faut alors penser à la révision de ce code pour l'adapter aux impératifs de l'heure.

Dans ce processus de révision, les députés ont un grand rôle à jouer pour que le nouveau code de famille qui est actuellement sous examen dans les commissions mixtes paritaires socio-culturelle et politique, administrative et juridique soit adopté et voté.

Pour qu'ils puissent soutenir le vote et l'adoption de cette loi, les députés doivent eux-mêmes être informés. C'est dans ce cadre que l'IRC a organisé à l'intention des élus du peuple une matinée de réflexion et d'échanges dans la salle de spectacles au palais du peuple, siège du parlement.

Objectif : recueillir les enrichissements et recommandations des députés sur le nouveau code afin de susciter leur implication quant à l'adoption et au vote de cette loi. Vu l'importation de réviser l'ancien code de la famille, les députés ont tous pris l'engagement de promouvoir, protéger et d'autonomiser la femme. « *Le combat des parlementaires de pouvoir s'approprier le devoir et droit à la parité et à l'harmonisation de la famille est un facteur de développement* », a souligné le député Mashako Mamba qui a en outre invité les hommes à s'investir dans l'éducation des femmes.

La pertinence des préoccupations relevées par les députés et les recommandations formulées témoignent de l'intérêt que les élus du peuple accordent à cette question qui ne concerne pas seulement la femme mais aussi l'homme,

car le nouveau code qui inclut les notions de genre et parité a été révisé pour le grand bénéfice de la famille, en reconnaissant l'apport de la femme dans l'équilibre de la famille

L'IRC soutient le processus de révision du Code de la famille

Le directeur régional de la commission de l'aide internationale (IRC), Michel Amana Ebye a fait savoir que son institution soutient le processus de révision du Code de la famille. Parce que, renchérit-il, il est inadmissible que la femme continue à être confrontée à des problèmes d'accès aux services de base, aux ressources, aux services sociaux et à la gestion du pouvoir et de ménage. Pour changer la condition de la femme dont l'apport dans le développement de la société n'est plus à douter, Michel Amana Ebye invite les députés à adopter et à voter le nouveau code de la famille qui est en cohérence avec les instruments juridiques en vigueur.

Le représentant de la commission socio-culturelle, la députée Edumba Dumba a reconnu que cette loi est sensible et par conséquent elle demande beaucoup de tact lors de son examen. Elle a promis que lors de l'examen de ce texte, les députés vont tenir compte des instruments juridiques internationaux que la RDC a ratifiés pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Le Prof. Gabriel Mangu qui s'est penché sur le processus de la révision du Code de la famille a rappelé les différentes étapes et les efforts déployés pour aboutir à la révision de l'ancien code de famille. Il a demandé aux députés de travailler en toute conscience et de faire des propositions au niveau des assemblées plénières pour que ce code soit adopté et voté.

Aline Nzuzi

Répondre aux normes internationales

Ces équipements, qui constituent une réponse aux normes de l'Organisation interna-

51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL/PHASE DES POULES

FC Renaissance, L'Shi Sport, Lupopo et DCMP gagnent...

La phase des groupes de la 51^e Coupe du Congo de football a démarré sur les trois sites choisis par la Fédération congolaise de football association (Fécifa), notamment à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu.

Le 11 juin sur le site de Kinshasa, l'on retient dans le sous-groupe A la nette victoire du FC Renaissance du Congo sur la formation du Daring Club Motema Pembe (DCMP)/Bumba de la province de l'Équateur sur la marque de sept buts à un, en deuxième journée de la compétition. Lattaquant Kalombo Diba, alias Milimo, a signé à lui tout seul un quintuplé. Dans l'autre match de ce sous-groupe A, Vutuka et Vetu Club ont fait match à égalité d'un but partout. Makengo a ouvert la marque pour Vetu à la 23^e minute, avant l'égalisation de Katala à la 53^e minute pour Vutuka. En première journée, Renaissance avait fait match nul de zéro but partout avec Vutuka alors que Vetu Club s'était imposé face à DCMP/Bumba par quatre buts à zéro. Dans le sous-groupe

B, le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (DCMP/K) a eu raison, le 12 juin, au stade Tata-Raphaël de Shark XI FC par un but à zéro, une réalisation de Fundu Mimo à la 87^e minute. En première journée le 9 juin, Shark XI FC s'était incliné déjà face au FC MK par la même marque de zéro but à un.

Sur le site de Lubumbashi, l'équipe de Katumbi FC Academy (KFA) a battu Saint-Luc de Kananga par trois buts à un, grâce à des buts de Elie Madinda (49^e), Christ Kisangala sur penalty (81^e) et Olivier Kitengie (86^e). Kitenge a inscrit le but du club du Kasai occidental à la 56^e minute. Sanga Balende, entraîné par Santos Muintubile et récemment débarqué du barrage de la Coupe de la Confédération par Zamalek, a été battu par Lubumbashi Sport par zéro but à un. Manix Kasongo a inscrit l'unique but de la partie en faveur des Kamikaze lushois. Et le FC Saint-Éloi Lupopo s'est promené face à l'US Tshinkunku, par quatre buts à zéro. Songa Songa a signé un doublé au cours de cette rencontre, alors que Christian



Kalombo Diba, alias Milimo, du FC Renaissance, auteur d'un quintuplé contre DCMP-Bumba (photo Léopardsfoot)

Mugalu et Wilangi ont inscrit les deux autres buts des Cheminots du Katanga. Notons aussi sur ce site la victoire de la formation locale de JS Groupe Bazano sur AS Bantous de Mbuji-Mayi sur par deux buts à un.

Dans le sous-groupe B sur le site de Bukavu (Sud-Kivu), l'AS Nika de Kisangani (Province Orientale) et la formation de Capaco

de Beni (Nord-Kivu) ont fait match nul de zéro but partout. Et AS Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) a battu CS Makiso de Kisangani par deux buts à un. Dans le sous-groupe A, le club local de Bukavu Dawa a été tenu en échec par Nyuki de Butembo (Nord-Kivu) par un but partout. L'on apprend que les supporters de Bukavu Dawa ont envahi l'aire

de jeu, ne digérant pas l'égalisation de Nyuki. La police a lancé des grenades lacrymogènes pour calmer les esprits. Et Eldorado de Bunia (Ituri/Province Orientale) a remporté par forfait son match contre Ndjadi de Kindu (Maniema) qui ne s'est pas présenté au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu.

Martin Engimo

CINÉMA

Salaam Kivu international film festival souffle ses dix bougies

Pour marquer d'une pierre blanche l'heureuse circonstance, le Centre culturel Yole! Africa qui entend profiter de l'occasion pour célébrer son quinzième anniversaire crée un événement spécial autour d'invités internationaux triés sur le volet et des premières artistiques seront organisées du 3 au 12 Juillet à Goma.

La dixième édition du Salaam Kivu international film festival (Skiff) se veut un moment mémorable qui entend célébrer « les héros méconnus ». C'est à cela que renvoie le thème « Muda wa mashujaa » dans la perspective « d'attirer l'attention sur le travail extraordinaire des Congolais dont les sacrifices immenses pour le bien de la Nation sont trop souvent passés sous silence dans le climat actuel de guerre et de corruption ».

Le Skiff n'est plus un événement à présenter à Goma. Il participe au paysage culturel de la contrée se targuant d'être « le plus ancien festival international du film au Congo ». Ainsi, le cinéma sera à l'honneur certes, mais pas que. En effet, la double commémoration prévoit à l'affiche des ateliers intensifs, un forum académique, des projections de films suivies de conférences-débats, des spectacles et des défilés de mode. Avec cette série de rencontres, il y a de quoi créer une sérieuse effervescence dans la ville. Dans



L'affiche de Skiff 2015

la foulée des activités qui émailleront le festival, Yole! Africa abritera l'exposition The Enclave du photographe irlandais Richard Mosse. Ce sera, la première fois qu'elle se tiendra en Afrique. Pareil aussi pour la projection du documentaire Virunga du cinéaste britannique Orlando Von Einsiedel nominé aux Academy awards. La programmation prévoit ensuite un échange avec le réalisateur, le producteur et l'équipe de tournage du film. Et pour ce qui est de la participation des artistes congolais, il y a lieu de citer ici celle de l'acteur et metteur en scène congolais Jean Shaka qui entend présenter la première d'une nouvelle performance.

Dans le volet formation, il faut noter la tenue d'une série d'ateliers sur le cinéma, la musique et la

danse. Ainsi, le cinéaste canadien réputé Mathieu Roy en animera un sur la production de films alors que son homologue ougandais Donald Mugisha s'épanchera sur la réalisation. Avec l'animateur et militant américain Pierce Freelon, il sera question de musique. Et quant à son compatriote, en l'occurrence le musicien et producteur Joshua Vincent, il entretiendra l'assistance sur le filmscoring. Pour sa part, le chanteur hip-hop congolais Alesh offrira une performance musicale. Et la partie danse sera laissée à l'expertise du danseur de hip-hop américain Frank Perez. Il est signalé, par ailleurs, que le leadership est un autre sujet qui s'invite au rendez-vous du Skiff. Dès lors, le sujet sera abordé, signale-t-on, avec le célèbre leader communautaire

congolais Samuel Yagase. Notons aussi l'animation d'une série de conférences par le Dr Mark Katz. Éminente personnalité académique, le professeur émérite à l'UNC Chapel Hill (États-Unis) est aussi directeur de Next Level, hip-hop diplomacy project.

Honneur à nos héros

En outre, le Skiff 2015 annonce qu'il a en vue de mettre un point d'honneur à « l'excellence congolaise » quitte à primer « les héros méconnus du Congo ». Pour ce faire, il entend décerner trois prix. Le premier baptisé « Prix Lumumba » aura pour rôle d'honorer « une personne qui démontre un leadership extraordinaire et non violent dans le domaine des droits de l'Homme ». Seconde récompense citée, le « Prix Uwakili » sera décerné à « une personne

qui se distingue dans la quête de la connaissance intellectuelle ou scientifique ». Quant au « Prix Sankofa », il sanctionnera celle « qui met son prestige au service d'une grande cause ».

À titre de rappel, le centre culturel Yole! Africa, organisateur du Skiff, est une association à but non lucratif. Créé en 2000 à l'initiative du « cinéaste et activiste congolais de renom Petna Ndaliko Katondolo », il propose des formations aux jeunes dans des domaines variés. Jusqu'ici, Yole! Africa les a outillés au niveau de la production vidéo numérique, la production musicale et audio, la danse mais aussi de l'informatique et du journalisme. Il faut préciser que « le centre sert 24 000 jeunes chaque année et est déterminé à offrir aux jeunes générations la pensée critique, la formation pratique et les modèles éducatifs alternatifs ». D'autre part, il est bon de signaler que le Skiff est le fruit de la coproduction Yole! Africa-Alkebu film productions. Société internationale de production cinématographique basée dans l'est de la RDC, Alkebu film productions s'est assigné comme mission de « défier les stéréotypes négatifs sur l'Afrique qui caractérisent souvent la couverture des conflits en cours sur le continent ». C'est à cette fin que servent les ateliers, projections de films et échanges internationaux du Skiff.

Nioni Masela

HUMEUR

Quand les « VIP » gaspillent la jeunesse !

Sans risque de nous tromper, les VIP dignes de ce nom sont des milieux réservés aux hommes d'un certain âge et d'une certaine moralité. Ils sont loin de ce qui se passe maintenant, tous les cent mètres, le long des artères et dans les quartiers populaires de nos villes où des mineurs sont reçus sans la moindre inquiétude pour s'abreuver et s'engouffrer des liqueurs, de la bière et de tout autre excitant jusque tard dans la nuit.

Or à dire vrai, VIP en anglais (Very important person) et en Russe (Viesima imenitaïa Persona) se veut un milieu réservé aux personnes majeures d'une bonne moralité capables de conduire les autres. Bref des hommes intègres du point de vue de leurs fonctions ou du rôle qu'ils jouent dans la société.

Que constatons-nous aujourd'hui ? Ces VIP sont désormais très fréquentés par des mineurs dont l'âge varie entre 14 et 17 ans. Leur présence ôte même à ces espaces fermés, sinon feutrés, leurs qualités de VIP. Ils deviennent vulgaires car transformés en simples lieux de consommation d'alcool. Sans plus. Sauf de servir à des danses malpropres et indigestes. Si l'on n'y prend pas garde, ces milieux servir de repaire ou de laboratoire pour le grand banditisme. Pour preuve, nombreux sont des adultes qui commencent à fuir ces VIP à cause de la présence dérangeante des mineurs, souvent iconoclastes et imbus d'eux-mêmes.

Or hier, on pouvait appeler par VIP, un Night Club jouant une musique douce dont les décibels étaient contenus dans la salle permettant aux uns de débattre de grands sujets, aux autres de traiter affaires, si ce n'est de se détendre en dansant sans troubler l'ordre établi ou porter atteinte à la sérénité des lieux. Ces endroits attiraient, hier, des hommes d'un certain âge pour leur discrétion et le degré de sécurité.

Devant le tableau actuel que présentent les VIP, quelques questions s'imposent. « Où les adolescents trouvent-ils autant d'argent pour fréquenter ces milieux chaque jour ? », « Que peut attendre le pays d'une telle jeunesse ? », « Que faire pour arrêter cette dérive de notre jeunesse ? », « ne faut-il pas interpeller les responsables des VIP ? », « La quête du gain prime-t-elle sur l'éducation de la jeunesse ? »

Autant de questions à l'endroit de tous : gouvernants, pouvoirs publics, acteurs politiques et sociaux, religieux, parents, commerçants, etc. Car, si rien n'est fait la chose prendrait des proportions déplorables et les conséquences sont graves pour le pays tout entier.

Faustin Akono

SECTEUR MARITIME

Implication des opérateurs économiques souhaitée dans les échanges commerciaux

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande a entretenu le 11 juin, les opérateurs économiques du secteur maritime à propos des accords commerciaux bilatéraux signés entre le Congo et ses partenaires.

C'est dans le but de faciliter et de créer un cadre dynamique de coopération entre les administrations maritimes et les opérateurs économiques du secteur maritime que l'autorité gouvernementale a pris cette initiative. Cette dynamique vise également la mise en place d'une base réglementaire qui intègre aussi la protection des marins, de l'environnement mais aussi la gestion des navires « C'est pour prévenir les problèmes que nous avons décidé que l'encadrement au niveau du secteur maritime soit plus simple. Notre volonté est que les opérateurs économiques s'impliquent davantage. Nous, nous faisons notre travail administratif en apportant les éléments techniques, mais le plus important c'est que vous les opérateurs économiques du secteur maritime réunis au sein de la Chambre de commerce ne soyez pas en marge. La direction générale de la marine marchande qui est le relais administratif et technique doit vous aider dans votre tâche sans oublier le Port autonome de Pointe-Noire où vous effectuez la plupart de vos activités ».

Par cette rencontre, l'administration mari-



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou / crédit photo «Adiac»

time et les opérateurs économiques du secteur maritime entendent dynamiser la collaboration dans le cadre de l'application des accords bilatéraux avec les autres pays du monde en matière d'échanges commerciaux « Ce que nous mettons en exergue quand nous signons les accords maritimes sert véritablement les intérêts des opérateurs économiques. Si vous ne vous les appropriez pas cela risque d'être en votre défaveur et peut conduire à certaines mésaventures ». « La collaboration étroite entre l'administration maritime et les opérateurs économiques du secteur maritime revêt un intérêt capital parce qu'il garantit les investissements » a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La plate-forme Horizon 2025 appelle la jeunesse congolaise à une concertation nationale sans exclusive

Ce vœu a été officiellement rendu public à l'occasion d'un point de presse animé ce vendredi 12 juin dans un hôtel de la place par Bienvenu Hondolo et Herman Kimbatsa respectivement coordonnateur national et secrétaire général de la dite plate forme accompagnés d'autres membres de cette plate forme. Le point de presse était axé sur le compte rendu des travaux de réflexion sur le débat autour de la constitution du 20 janvier 2002.



Vue des membres de la coordination nationale de la plate-forme Horizon 2025 civile, de se mobiliser en faveur d'une concertation nationale de l'ensemble de la jeunesse congolaise sans exclusive au sujet du débat sur la constitution du 20 janvier 2002. Exprimant ainsi le point de vue des jeunes sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002, Bienvenu Hondolo et Herman Kimbatsa ont indiqué que la participation active de cette couche sociale à ce débat permettra de diagnostiquer, d'analyser objectivement les divers problèmes de la vie de la nation et surtout de la jeunesse tout en proposant des résolutions consensuelles crédibles et apaisées. « Cette concertation vise aussi à rassembler les jeunes congolais sans distinction de religion, de tribus, d'ethnie ou de département en vue de promouvoir et consolider la paix dans le pays. La jeunesse s'aligne comme force catalyseuse d'énergie et fondatrice d'une synergie engagée à la défense des idéaux démocratiques et de l'unité nationale. Les congolais doivent comprendre que dans un climat tendu où les alliances politiques vacillent, les groupuscules politiques se contredisent, personne n'a le droit de se prononcer au nom de la jeunesse, car elle est assez mature pour prendre ses responsabilités et tracer une voie salutaire pour la nation. Le changement ou non de la constitution est un problème majeur du pays, il détermine l'avenir de la nation pour une période importante. La jeunesse qui est tributaire et dépositaire de l'avenir de la nation doit s'impliquer et se mettre pleinement au centre des décisions sur ce grand sujet, il ne sert à rien de se mentir en allant consulter les êtres séniles, se trouvant au soir de leur vie n'ayant aucune vision futuriste de la nation en vue de décider sur l'avenir du pays, donc de la jeunesse » ont-ils signifié.

Séverin Ibara

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des journalistes sportifs océan tient son assemblée générale

Reportée pour des raisons administratives, la première assemblée générale ordinaire de l'Association des journalistes sportifs océan (AJSO) aura lieu le 20 Juin au Complexe sportif de Pointe-Noire. L'information a été donnée par le président du bureau exécutif de ladite association, Daniel Missama

Le bilan des activités menées par le bureau exécutif de l'AJSO depuis sa mise en place en octobre 2014, le bilan financier, le programme d'activité de l'association, le compte rendu des cotisations statutaires et l'information sur l'acquisition des badges, tels sont les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée.

Daniel Missama a invité tous les adhérents à prendre part à cette assemblée dont l'objectif spécifique est de décider de la vie de l'AJSO notamment, sa collaboration avec les ligues sportives, les fédérations, le comité national olympique et sportif ainsi qu'avec le ministère des Sports et de l'éducation physique. Des anciens journalistes sportifs présents à Pointe-Noire ainsi que les photographes sportifs participeront à ces assises. « Pointe-Noire est la deuxième ville congolaise qui dispose d'un grand stade de football qui accueille chaque fois les grands matchs internationaux, voir les préparatifs de nos équipes de football après Brazzaville. La ville a près de 20 000 supporters, le nombre de places pendant les grands événements sportifs le témoigne mais, malheureusement après la qualification de nos équipes en phase finale nous n'avons pas de représentant des chaînes de télévisions, radios et la presse écrite locales et cela nous dérange beaucoup devant les interrogations des supporters qui suivent nos émissions au quotidien. Donc, nous allons discuter sur ses questions pour essayer de faire des propositions au ministère des Sports et de l'éducation physique », a conclu le président de l'AJSO.

Charlem Léa Legnoki

BRAZZAVILLE

Un club nautique voit le jour sur le fleuve Congo

L'objectif visé par cette association sportive, nouvellement mise en place, est de valoriser le fleuve à travers différents sports pratiqués sur l'eau, à en croire son président Sidney Mouyi.



Quelques athlètes du club nautique de Brazzaville

Les sportifs nautiques congolais, mieux brazzavillois, n'iront plus loin pour la pratique de leurs disciplines préférées. Le Club de sport nautique de Brazzaville (CSNB) qui vient de voir le jour simplifie

Par ailleurs, le président du CSNB, Sidney Mouyi, a expliqué que le coup d'envoi sera donné au mois d'août. Si retard il y a, ce sera finalement en septembre. Le projet, visant à rendre le fleuve plus

« (...) Il ne sera pas question de lancer toutes les activités tout de suite étant donné que nous ne sommes qu'à nos débuts »

la tâche. Le club prévoit, en effet, plusieurs activités dans les jours à venir, selon le directeur événementiel, Chelck Talakanda. Le jet-ski est la principale discipline au programme. Le pédalo, le kayak et les ballades nautiques s'en suivront. « (...) Il ne sera pas question de lancer toutes les activités tout de suite étant donné que nous ne sommes qu'à nos débuts », a souligné ce dernier.

attractif, a tellement suscité de l'engouement si bien que plus de la moitié de ceux qui ont assisté à la sortie officielle de ce club, sur le fleuve même, n'ont pas hésité à remplir leurs fiches d'adhésion. Les portes du CSNB ne sont pas fermées bien au contraire que ceux qui souhaitent l'intégrer hâtent le pas, a conclu Sidney Mouyi.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Rémy Ayayos Ikounga : « Jouer les demi-finales de la coupe de la Confédération, c'est mon vœu le plus cher »

Analysant les chances de son équipe après le tirage au sort de cette 12^e édition, le président de l'Athlétic club Léopards de Dolisie estime que son équipe a des arguments pour sortir de ce groupe et jouer les demi-finales.

« Aujourd'hui, l'AC Léopards fait partie des grands. Il ne présente plus de complexe vis-à-vis de ces clubs. Et nous pensons que nous devons jouer notre carte à fond pour sortir de ce groupe et jouer la demi-finale. Évidemment, ça ne sera pas facile mais ce n'est pas impossible... C'est mon vœu le plus cher, mon ambition immédiate et je la partage avec mon staff technique et mes joueurs », a souligné Rémy Ayayos Ikounga, heureux de la mission accomplie par ses protégés à Warri. Le plus dur commence pour le seul représentant de l'Afrique centrale encore resté en Lige. L'AC Léopards hérite en effet d'un groupe dans lequel il devrait faire face aux Sud africains d'Orlando Pirates, aux Tunisiens du Club sportif Sfaxien et les Égyptiens de Zamalek.

« J'ai coutume de dire qu'arrivé à un certain niveau de la compétition africaine, notamment la phase de poules, il n'y a pas de bon tirage. Parce que tous les tirages sont difficiles. La preuve, ces clubs nous les avons déjà rencontrés dans le passé et ce sont les mêmes qui reviennent à un niveau de la compétition. Ce



Rémy Ayayos Ikounga commentant le tirage au sort de la phase de poules de la C2 (Photo Adiac)

sont des clubs qui ont un passé glorieux et qui chaque année s'impose avec plus ou moins de réussite sur le continent. » Le club souhaite se renforcer par la qualification de deux ou trois autres joueurs. Mais, la dernière semaine du match contre Orlando permettra d'évaluer les capacités de l'AC Léopards. Car dit-il, les entraînements seront d'un certain degré « vu les adversaires que nous aurons en face »

Un plan B pour compenser le manque de compétition

Mais bien avant de rêver grand, Ayayos et son équipe doivent trouver une pièce de rechange à la menace qui pèse sur l'arrêt pour

assurer une meilleure préparation. Le plan B dévoilé par le numéro 1 des Fauves du Niari serait d'organiser à la charge de son équipe certains matches amicaux contre certains clubs congolais. « Si le championnat ne se joue pas, ces clubs continueront à s'entraîner normalement en attendant le secours des pouvoirs publics. De l'autre côté de Kinshasa aussi, le championnat a pris fin. Puisqu'ils ont arrêté à la phase aller. La solution ne peut être trouvée qu'au niveau local. Nous avons déjà commencé d'ailleurs depuis le 9 juin à discuter avec certains clubs de Brazzaville et de Pointe-Noire qui pourraient faire le déplacement de Dolisie pour y livrer des matches amicaux », a-t-il souhaité.

Quinze clubs engagés ont, en effet, signé une pétition dans laquelle ils conditionnent la reprise de la compétition au paiement de la subvention allouée par l'État. Le président des Fauves du Niari ne s'oppose pas à la démarche entreprise par les signataires. « Mais je me dois aussi d'être réaliste. C'est-à-dire avoir une sorte de compassion ou même de solidarité à l'égard de certains clubs. Je ne vais pas verser dans l'égoïsme parce que dans l'AC Léopards tout se passe parfaitement bien. Les autres clubs émettent un message : celui de la précarité dans laquelle ils sont aujourd'hui. »

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Afrique centrale : l'erreur historique à ne pas commettre

Plutôt que de critiquer les dirigeants africains sans jamais se référer aux bonnes sources et sans tenir compte des réalités du terrain les puissances occidentales feraient bien de prendre la mesure des défis auxquels les pays du Bassin du Congo se trouvent aujourd'hui confrontés. Alors, en effet, elles s'emploieraient à accompagner cette partie du monde dans sa marche vers le progrès au lieu de la déstabiliser en tenant des discours décalés par rapport à la réalité, discours relayés avec une complaisance plus que suspecte par leurs grands médias qui, eux-mêmes, ne comprennent évidemment rien de ce qui s'y passe ou s'y prépare.

En agissant comme elles le font, les grandes démocraties aggravent les maux dont souffrent les peuples de l'Afrique centrale, maux qui sont très largement la conséquence des violences perpétrées près de cinq siècles durant par l'esclavage et la traite négrière, puis par la colonisation, donc par ces puissances occidentales. Une colonisation qui se poursuit d'ailleurs de façon occulte mais bien réelle dans différentes régions comme le prouvent l'exploitation sauvage des ressources naturelles

dans l'Est de la République du Congo ou les actions criminelles des « fonds vau-tours » dans le domaine financier.

Ce que devraient comprendre les Européens comme les Américains et les inciter à se montrer plus prudents dans leurs prises de position, voire même dans leurs actions, c'est que les pays du Bassin du Congo se trouvent confrontés de façon générale à trois problèmes majeurs :

° Le premier est celui de la gouvernance interne. La plupart des pays de la zone devront, en effet, organiser dans les mois à venir une série d'élections majeures dont dépendra directement leur stabilité interne. Jeter de l'huile sur un feu qui couve ou qui peut couvrir n'est certainement pas la bonne méthode pour préserver la paix intérieure des nations concernées. Mieux vaudrait, pour les puissances occidentales, s'imposer un devoir de réserve semblable à celui que pratiquent la Russie et la Chine en s'abstenant de préjuger des décisions à venir et aider les États à organiser ces consultations dans les meilleures conditions.

° Le deuxième problème est celui des menaces extérieures que fait peser la

montée de l'extrémisme religieux sur l'ensemble de l'Afrique centrale. Car ce qui se passe au Nigéria, au Cameroun, au Tchad, en Centrafrique et qui résulte directement des erreurs commises par les Occidentaux en Libye a toutes les chances de gagner d'autres pays de la région. Surfant sur la misère des populations, qui résulte elle-même du sous-développement provoqué par l'exploitation intensive des ressources naturelles par les puissances extérieures au continent, les milices tentent de s'emparer à leur tour des richesses de la région. Et compte-tenu de l'ampleur de l'enjeu, elles ne feront qu'accentuer leurs pressions dans le proche avenir.

° Le troisième problème est celui de la poussée démographique qui ne cesse de s'accroître et qui exige un développement aussi rapide que diversifié si l'on veut que le désordre social, et donc politique, ne l'emporte pas sur la stabilité présente. Seuls, en effet, l'augmentation générale du niveau de vie des populations et donc la formation des hommes, la création d'emplois en grand nombre, l'aménagement des territoires, la construction des infrastructures de communication, l'abaissement des frontières artificielles héritées de l'ère

coloniale assureront sur des bases solides la sécurité intérieure et extérieure des pays concernés. L'enjeu dépasse de manière évidente la seule gouvernance politique.

Rendre à l'Afrique en général, à l'Afrique centrale en particulier, ce qui leur a été pris indûment pendant des siècles est la seule voie qui garantisse la paix. Si l'Europe et les États-Unis, qui ont commis cette faute en fondant pour une large part leur richesse présente sur le pillage systématique du continent, ne s'engagent pas rapidement sur cette voie et se contentent comme le font aujourd'hui leurs dirigeants de donner des leçons de bonne gouvernance, ils favoriseront une plongée dans le chaos qui leur coûtera beaucoup plus cher qu'ils ne le croient.

Ce qui se passe actuellement en Libye, au Mali, au Nigéria, en Centrafrique, en République démocratique du Congo, dans la Corne de l'Afrique, est là pour en apporter la preuve. Espérons que les Occidentaux le comprendront avant qu'il soit trop tard.

Jean-Paul Pigasse